No 131 - 108e année J. A. 1000 Lausanne Prix : 30 centimes Mardi 5 novembre 1968

Ford
reste le pionnier
Essayez ses nouveaux modèles
Essayez-les - Vente et service :
GARAGE VALAISAN
Kaspar Frères, SION
Tél. (027) 2 12 71
P 2849 S

Le Confédéré
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CENTRALE DES P 1007 S
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche
Tél (027) 2 14 16
Achats - Ventes - Echanges

ÉDITORIAL

La volonté populaire

par Arthur Bender

Les élections communales et bourgeoisiales ont lieu tous les quatres ans, le premier dimanche de décembre (la loi...)

Leur préparation immédiate est en cours : l'état nominatif des électeurs, tiré du registre électoral, est affiché 50 jours avant le scrutin et la demande de la « proportionnelle » doit être déposée au Greffe municipal 4 semaines avant les élections.

L'assemblée des citoyens jouissant de leurs droits politiques ou « assemblée primaire » sera appelée à élire les conseillers communaux et bourgeoisiaux, le président et le vice-président de la commune, cas échéant, le Conseil général. Pour quatre ans, le Conseil est maître de la situation, dans le cadre de la Constitution et des lois.

Telle sera la première, la principale expression de la volonté populaire. La loi sur les élections et votation du 1er juillet 1938 a établi un certain nombre de règles de procédure et de fond, afin que cette volonté puisse s'exprimer valablement et en toute liberté. Les atteintes au droit de vote, la fraude ou la corruption électorale sont réprimées par le Code pénal suisse comme des délits passibles de l'emprisonnement (délits contre la volonté populaire). Une élection entachée de vénalité, précise encore la loi, sera annulée, sur recours au Conseil d'Etat.

On nous pardonnera ce rappel de quelque notions élémentaires, à la veille d'élections qui, de par leurs nature et conditions, suscitent encore, Dieu merci, au plus haut degré l'intérêt du citoyen. Mais la vertu civique, comme toute autre vertu, a besoin de garde-fous, et la liberté, de discipline.

Le Valaisan est passionné, entier et parfois violent. Lorsqu'il croit défendre une bonne cause, il ne maîtrise pas toujours les moyens à lui appliquer... La cabale électorale lui semble un terrain d'exercice idéal, où déployer son habileté et son imagination. Enfin, l'habitude aidant, on en vient à confondre la lutte libre avec le catch et le karaté : tous les coups sont permis... il sera assez tôt d'être honnête, après !

Au surplus, ces savantes dispositions légales sur le secret de vote, les scrutateurs et autres isoloirs ; les billets marqués, les « avantages à un électeur », et même le Code pénal, tout cela n'est que vain épouvantail : on n'a jamais vu des « personnes en candidature », ainsi que les désigne la loi, convaincues de vénalité ou de fraude, subir l'emprisonnement, payer une amende, ou être privées de leurs droits civiques. Leur manœuvre réussie, on les hisse plutôt sur le pavois.

Ce constat de carence dans la répression est une vérité dure à entendre autant qu'à confesser. Il faut y porter remède, remonter le courant des préjugés et arguments fallacieux, en se dépouillant du vieil homme. Il faut oser qualifier les choses par leur nom ; appeler une grave irrégularité électorale un délit, et lui réserver un châtiment exemplaire, en dénonçant courageusement les coupables : l'arsenal législatif est fourni, il suffit d'y puiser la munition. Le Valais a d'autres cartes de visites à présenter que le folklore frelaté de ses recours électoraux ! Un pays en développement, qui s'apprête à reconnaître à ses fils et filles la plénitude du suffrage universel, et le droit de vote à 18 ans, n'a plus le droit de se compromettre dans des enfantillages : il est encore temps de se souvenir que des patriotes ont sacrifié et sacrifient leur vie pour la conquête ou la restauration d'un droit que nous galvaudons souvent comme des enfants gâtés.

Une ferme et unanime résolution, donc, à l'ouverture des prochaines campagnes électorales : RESPECT SACRÉ pour la volonté populaire ; au PILORI les contrefacteurs !

Arthur BENDER.

La fin d'un régime

LE SYSTÈME MAJORITAIRE N'A PLUS QUE QUELQUES JOURS À VIVRE

Lundi 11 novembre, le Grand Conseil valaisan entre en session ordinaire d'automne. L'un des objets à l'ordre du jour de cette session est la revision de l'article 87 de la Constitution cantonale, qui décrète que les élections communales et bourgeoisiales ont lieu au système majoritaire, à moins qu'une requête, revêtue du nombre légal de signatures, demande le vote au système proportionnel.

Pour la revision de cet article, il a fallu deux débats sur l'opportunité, qui se sont terminés, en mai et en novembre 1967, par deux votes affirmatifs. Il faut également deux débats sur le fond. Le premier a eu lieu le 26 juin de cette année et s'est terminé par un vote favorable. Il en sera de même, la semaine prochaine, à l'issue du deuxième débat qui marquera la fin de cette longue — mais indispensable — procédure.

Ainsi le Conseil d'Etat pourra décréter la fin d'un système et le début de l'ère proportionnelle, en soumettant au vote populaire, obligatoire pour toute revision constitutionnelle, un nouvel article 87 ayant la teneur suivante :

« Les élections municipales et bourgeoisiales ont lieu tous les quatre ans, le premier dimanche de décembre. Dans la règle, le principe applicable est celui de la représentation proportionnelle. Toutefois, si le vote majoritaire est demandé par le cinquième au moins des électeurs, l'assemblée primaire ou bourgeoisiale décide, à la majorité des quatre cinquièmes, si elle veut accepter ce mode de vote.

Le système majoritaire, une fois acquis, est maintenu jusqu'à ce que le cinquième au moins des électeurs demande l'adoption du vote proportionnel.

Il sera considéré comme acquis au sens qui précède, dans les communes où il sera en vigueur au moment de l'entrée en force de la présente revision constitutionnelle.

Le mode d'application de ce principe est déterminé par la loi.

Les autorités communales entrent en fonctions le premier jour de l'année qui suit leur élection.

S'il y a plainte, le Conseil d'Etat décide quelles sont les autorités qui doivent fonctionner jusqu'au jugement à intervenir ».

On peut raisonnablement s'attendre à ce que le peuple confirme la décision de ses députés au Grand Conseil et qu'il accepte le changement de système sans trop se faire tirer l'oreille.

Personne — à part quelques combinards chevronnés des joutes électorales qui excellaient à tirer le maximum de profit du système « tout ou rien » que constituait le scrutin majoritaire — ne versera de pleurs sur ce défunt. L'humiliante et pénible corvée de la cueillette des signatures ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Et, à l'heure où entre gouvernants et gouvernés, entre majorité et opposition, le dialogue s'établit beaucoup plus sur des idées et des programmes que sur l'influence personnelle de tel ou tel candidat, la généralisation du système proportionnel consacrera un tournant dans la vie politique valaisanne.

Ce n'est pourtant pas un « requiem » définitif qu'il faut chanter sur la tombe du système majoritaire car celui-ci a tout de même la possibilité de se maintenir. Mais les conditions requises — quatre cinquièmes du corps électoral — amènent, chacun à conclure que ces exceptions seront rares, si non nulles.

LE BILLET...

«DÉSOSSE!»

Certains hommes ont une mentalité de pacha, surtout à domicile.

Ils se font servir par la cuisinière, la bonne, la femme de chambre, c'est-à-dire toujours par la même femme appliquée à de multiples travaux :

La leur.

Ils s'expriment généralement sur le ton du commandement : « Pas de fourchette ? » Aussitôt l'humble créature attachée à leurs soins, se lève et court en chercher une à la cuisine.

Ou bien, installés dans un fauteuil, ils attendent qu'« on » les déchausse et qu'« on » leur mette leurs pantoufles.

C'est à elle à les remercier de faire appel à ses services.

Quelques mots leur suffisent à formuler leurs désirs : « Télévision... whisky... la porte ! »

Le petit écran s'illumine comme par enchantement, une bouteille et un verre se placent sur le guéridon, puis doucement la porte se referme.

— Lumière !

A ce cri plus impérieux qu'un ordre, une main se glisse dans l'embrasure et tourne le commutateur.

— Sandwich, nom d'un chien !

On entend des pas de fantôme à travers l'appartement, et dans la semi obscurité le miracle s'accomplit : le sandwich est à portée de main.

J'exagère ? Hélas ! non, car le pacha est de tous les temps et de tous les milieux...

D'ailleurs, aux premiers âges de l'humanité, il en allait ainsi, déjà, le mâle imposait sa volonté à la femme : « Désosse ! » hurlait-il en jetant à ses pieds un sanglier qu'il venait de tuer d'un coup de pierre.

Il faut remonter à la créature d'Adam et de Madame pour comprendre quelque chose à cela.

C'est elle, souvenez-vous qui l'induisit, lui, en tentation, et ils furent chassés tous les deux d'un certain paradis...

... Le terrestre, je crois.

Mais le plus coupable a été certainement Madame.

Il me semble donc normal qu'elle ait à expier plus chèrement que son compagnon le péché originel, et voilà pourquoi Adam a, parfois — pas toujours — un caractère de cochon.

Parce que la femme s'est montrée autoritaire : « Mange ! » il devient à son tour intransigeant : « Encore des pommes ? »

C'est dans l'ordre divin des choses.

Ne décourageons toutefois personne :

Depuis des millénaires, Eve a eu le temps de se repentir et Adam à tort de continuer à la brimer.

Il y a prescription.

Je le dis tout net, sans crainte de me faire des ennemis dans le Parti conservateur-progressiste-chrétien social...

... Des amis, ce serait plus inquiétant encore.

Aussi, je n'aime pas les hommes qui se comportent en pachas.

Ni les autres, d'ailleurs, mais ça c'est une autre histoire.

J'estime que si Eve a fauté nous avons, elle et nous, suffisamment payé ses égarements, pour que nous puissions les lui pardonner.

... D'ANDRÉ MARCEL

AU SOMMAIRE:

LUNDI :
L'avis du lecteur
MARDI :
Le Confédéré — 20 ans : Côté garçons
MERCREDI :
Le Confédéré — 20 ans : Côté filles
JEUDI :
Le clou dans la Matze
VENDREDI :
Sport et vie
SAMEDI :
Le concours hebdomadaire du Confédéré

ÉCHOS DE FRANCE

(De notre correspondant particulier Hubert REVOL)

Les affaires de l'agriculture

Elles ont donné lieu depuis plus de deux mois à un nombre incroyable de discours, de déclarations, d'entretiens, de discussions, quand ce n'est pas de polémiques dont certains craignent, qu'il n'en sorte finalement pas grand,chose...

Nous rangerons-nous à l'avis de ces pessimistes ?

Il faut reconnaître que M. Boulin, ministre responsable du « secteur » n'a rien négligé pour se documenter. Il a examiné les problèmes sous toutes leurs faces, et recueilli de nombreux avis. Cela lui a permis de formuler certaines constatations et d'exprimer diverses intentions, auxquelles il ne serait pas justifié, pour le moment, de reprocher leur manque de précision, la décantation, en effet, demandant quelque délai.

On a ainsi appris que pour M. Boulin, il y a deux agricultures distinctes :

— l'une, compétitive, à aider. (Mais comment ? On ne l'a pas encore indiqué) ;

— l'autre, représentant un « secteur social » dans lequel, d'après le ministre, il faut encourager les conversions autant que possible à l'intérieur du monde rural par une formation plus poussée des jeunes et l'attribution de retraites (ce qui, pour être obtenu, demandera du temps et surtout de l'argent).

Le ministre a défendu cette thèse avec courage, conviction et talent, et pour notre part nous ne saurions réfuter ses arguments.

Cependant, quel qu'un n'est pas d'accord. C'est M. Michel Debatisse, secrétaire générale de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles qui réplique :

« Il faut distinguer en France, trois agricultures et non deux. Entre l'agriculture compétitive et le secteur dont le retard est tel qu'il ne nécessite plus qu'une aide sociale directe, il faut réserver une place et une politique particulière à tous ceux qui ont essayé d'aller de l'avant en s'endettant mais qui, à l'heure actuelle, sont mal placés, et semblent oubliés ».

Deux ou trois agricultures ? Cela fait deux ou trois politiques différentes. Il ne va pas être facile de mener tout cela de front...

Les paris difficiles à tenir

Plusieurs de nos confrères de la presse économique se font l'écho des inquiétudes exprimées dans certains milieux, et notamment avouées par les Pouvoirs publics. Aussi, posent-ils la question : « Les prix vont-ils connaître une nouvelle flambée ? C'est pour essayer de faire front contre une semblable éventualité que le gouvernement, qui paraît bien conscient du risque, a lancé une nouvelle opération antihausse. Etant donné que de telles tentatives se sont souvent renouvelées dans le passé, et que toutes n'ont donné que des résultats provisoires, il ne faut pas s'étonner, si instruits par l'expérience, nos confrères se montrent plutôt sceptiques... ce qui ne les empêche pas de donner une analyse objective de la politique que ces mêmes Pouvoirs publics entendent pratiquer en la matière.

On crie donc de céer ce qu'on appelle des « zones de stabilité » qui concerneraient plutôt les produits de grande consommation, puis il y aurait des « ventes promotionnelles » (la langue française est riche en qualificatifs de tous genres), le tout assorti d'une « campagne d'information ». Cette stratégie sera-t-elle efficace ? Elle est déployée dans le même temps où l'Etat procède à une augmentation générale de tous les produits et de tous les services que vendent les entreprises nationalisées. Ces deux actions (c'est le moins qu'on puisse dire) sont discordantes, et l'une va à l'encontre de l'autre.

Le Confédéré - 20 ans

Côté garçons

CONTESTATION par ci, contestation par là... « Problèmes de la jeunesse », disent des rapports très sérieux et officiels, comme on dirait « doryphore de la pomme de terre ». Problème d'un monde apprenti-sorcier, embarrassé aujourd'hui de cette jeunesse qu'il a lui-même voulue adulte avant l'âge, répond-on de l'autre côté de la barre.

Chaque jour, vous entendez, sous une forme ou une autre, d'interminables disputes sur ce sujet. Interminables et stériles, le plus souvent, parce que les interlocuteurs ne veulent abandonner aucun de leurs préjugés et qu'ils se battent à coups de formules toutes faites.

Le « Confédéré » veut participer, dans toute la mesure du possible, à créer ce climat de confiance nécessaire à un débat bénéfique. C'est pourquoi il ouvre cette rubrique « Le Confédéré - 20 ans » par laquelle un jeune se fera, chaque mardi, le porte-parole des jeunes et traitera de toutes ces questions qui, dans la vie d'un jeune, demeurent trop souvent sans réponse.

Le monde vu par des yeux de 20 ans : voici, en résumé, ce que nos lecteurs trouveront sous cette rubrique. Chacun tirera son profit de savoir ainsi directement, brutalement peut-être, en dehors d'un certain conformisme dont on se sert trop fréquemment pour escamoter la réalité des choses, comment vit, pense, agit, espère, approuve, condamne, proteste ou s'étonne notre jeunesse.

Nous voulons qu'un jeune nous prenne par la main et nous introduise, en ami, dans le monde des jeunes. Et que chacun puisse ainsi, dégagé de tout préjugé, bien connaître pour bien juger.

Suivons donc le guide et écoutons ce que les jeunes ont à nous dire.

(Réd.)

programmes de la télévision

SUISSE

14.15 Télévision scolaire
L'alcoolisme, cette maladie
18.30 Bulletin de nouvelles
du Téléjournal
18.35 Rendez-vous
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits
19.05 Lemoyne d'Iberville
Feuilleton
19.40 Téléjournal
20.00 Carrefour
20.25 L'Homme de Fer
Le dangereux Alibi
21.15 Dimensions
Revue de la science
21.45 Festival de jazz de Montreux 1968
22.10 Elections américaines
23.00 Téléjournal

FRANCE

Première chaîne

9.50 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
Cours de la bourse
14.03 Télévision scolaire
17.20 Télévision scolaire
18.20 Flash-actualités
18.21 Contact
18.30 Tout neuf
Jeu
18.45 Les quatre saisons
19.15 Bonne nuit les petits
19.20 Actualités régionales
19.40 Vive la Vie !
Feuilleton
19.55 Annonces et météo
20.00 Télé-soir
20.30 Les Shadoks
20.35 Le Notaire des Noirs
Film de Loys Masson
22.25 Soul Session à Cannes
23.25 Télé-nuit

Deuxième chaîne

16.00 Annoncez la couleur !
Jeu
18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.05 Annoncez la couleur !
Jeu
19.40 Télé-soir couleurs
19.55 Télésports
20.00 La Prunelle
Prune et le Chakra Ajna
20.35 Musique - Album
22.00 Revue des arts

haut-parleur et petit écran

Mardi 5 novembre

TV suisse romande à 14 h. 15

ET

Mercredi 6 novembre à 9h. 15 et 10 h. 15

TÉLÉVISION SCOLAIRE :

L'ALCOOLISME, CETTE MALADIE

Un film du service de la santé de la jeunesse produit et réalisé par le Dr Norman Schenker présenté par la doctoresse Gentiane Burgermeister et le Dr Olivier Jeanneret.

L'alcoolisme représente un problème complexe et très sérieux ; il atteint l'individu dans sa santé physique et mentale.

Cette sorte de maladie commence lentement, sournoisement ; elle peut mener tôt ou tard :

— à la destruction de la vie de famille,
— à une déchéance sociale et professionnelle,
— à une détérioration du corps et de l'esprit.

TV suisse romande à 20 h. 25

LE DANGEREUX ALIBI

Une enquête de Robert d'Acier, dans **« L'Homme de Fer »**.

Robert d'Acier apprend soudain qu'un jeune policier qu'il avait formé vient d'être assassiné. Il décide de s'occuper de l'enquête, mais lorsqu'il se rend auprès du chef de la police, il doit se rendre à l'évidence, Andy Anderson était corrompu. De fortes sommes d'argent avaient été découvertes en sa possession. D'Acier ne peut croire à cette évidence. Il entreprend personnellement une enquête afin de prouver l'innocence d'Andy et découvrir son meurtrier. Sa première visite sera pour l'amie du policier, la ravissante Adrienne May. Elle se montre consternée par la mort d'Andy et parvient à convaincre Robert d'Acier de la sincérité de ses sentiments. Il se rend alors auprès de l'ancien employeur d'Adrienne, lequel, en son temps, éprouvait une certaine passion pour la jeune femme. Tour à tour, l'entourage et les relations d'Andy Anderson reçoivent la visite de Robert d'Acier. Peu à peu, l'énigme devient moins tortueuse, les indices s'accumulent, jusqu'au jour où le photographe Simon Arkoff est découvert assassiné dans son laboratoire...

TV suisse romande à 21 h. 45

Festival de Jazz de Montreux 1968 :

THE MIKE WESTBROOK BAND

Le « Mike Westbrook Band », dont le nom a été emprunté à son fondateur, un jeune pianiste de Plymouth, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, a été créé en 1958.

Signalons que cet orchestre a déjà participé à plusieurs festivals, ainsi qu'à des soirées organisées dans le cadre d'universités. Il a récemment enregistré un disque Long Playing intitulé « Célébration ».

La plupart des musiciens sont en outre attachés à d'autres orchestres. Par exemple : John Surman — qui a obtenu le prix du meilleur soliste du festival — accompagne très souvent Humphrey Littleton dans ses concerts.

programmes de la radio

Mardi 5 novembre 1968

Premier programme

14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.

12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Le feuilleton : La Porteuse de pain. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures avec : Mémoires de Sarah Bernhardt. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La Fa Mi. 20.00 Magazine 68. 20.25 Intermède musical. 20.30 Lucienne et le boucher, pièce. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

Second programme

12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 Soirée musicale. 22.35 Les jeux du jazz.

Beromunster

Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25.

12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Extr. de correspondance entre Abigail Adams-Smith et John Adams, pendant la guerre de Sécession. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Orphée et Eurydice, opéra, extr., Gluck. 16.05 Lecture. 16.30 Musique de divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Météo. In. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-Parade. 20.30 Extraits du Grand Livre d'anecdotes. 21.15 Orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 21.45 La situation internationale. 22.15 Informations. 22.20-6.15 Elections américaines. En intermède : Musique récréative et concert sur demande.

Mercredi 6 novembre 1968

Premier programme

8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.

6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 9.05 A votre service ! en direct d'un grand restaurant genevois. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100.

BILANS
IMPOTS • EXPERTISES
FIDUCIAIRE
Surdez
LAUSANNE
Rue de Bourg 8
Tél. (021) 22 91 44
GENÈVE
Rue Eaux-Vives 15
Tél. (022) 35 51 51
BEX
Place du Marché
Tél. (025) 5 25 35

PILOTE TEMPÊTE

Bien que le mariage de Seth Besh et d'Idra Tum fut conclu officieusement entre les parents respectifs, les jeunes gens n'étaient pas d'accord. Sans parler de Xana, l'enfant trouvée, qui aimait Seth Besh de tout son être. Et justement, puisqu'elle savait cet amour partagé, elle n'osait presque pas s'approcher de lui. Elle ne voulait pas créer des difficultés, des malentendus, mais parfois son cœur parlait plus fort que sa raison. Et elle était là près de lui, n'écoutant que d'une oreille les explications de Seth Besh, puisées dans les vieilles chroniques, sur l'histoire de Dorum et de ses habitants. « Mais pourquoi ces choses occupent-elles tout ton esprit Seth Besh ? » demanda Xana. « Parce que je suis sûr que tout cela peut être très important pour nous », répondit-il. Elle le prit par la main et se mit à rire. « Tu poursuivras tes recherches plus tard. Viens, tu m'avais promis de me montrer les jardins du palais ! » Sa voix avait une intonation légère et mystérieuse qui lui fit battre le cœur plus vite.

Les Mystères de Paris

feuilleton

EUGÈNE SUE

Agence parisienne de distribution

Adaptation de Jacques Marcineau

— Après, qu'as-tu fait ? demanda le Chourineur.

— Le lendemain, au lieu d'aller aux vers, je me suis sauvée du côté du Panthéon. Pendant la nuit j'ai couché dans un chantier, sous des piles de bois. La faim me dévorait. J'essayai de mâcher un peu de pelure de bois pour tromper ma fringale. Là-dessus, je me suis endormie. Au jour, entendant du bruit, je me suis encore plus enfoncée sous la pile de bois. Je n'osais pas sortir du chantier, je me figurais que la Chouette me cherchait partout pour m'arracher les dents et me jeter aux poissons. Le deuxième jour, j'avais mâché un peu d'écorce et je commençais à m'endormir, lorsque j'entends aboyer un gros chien. Ça me réveille en sursaut. J'écoute... Le chien aboyait toujours en se rapprochant. Voilà une autre frayeur qui me galope. Tu vas rire, Chourineur !

— Tu es une brave fille tout de même ! Tiens, je suis fâché de t'avoir battue.

— Pourquoi ne m'aurais-tu pas battue puisque je n'ai personne pour me défendre ? remarqua naïvement Fleur-de-Marie.

— Continue ton histoire, mon enfant, dit Rodolphe.

— J'étais blottie sous la pile de bois. Pendant que le chien aboyait, une voix se met à dire : « Il y a quelqu'un de caché dans le chantier ». Une autre voix reprend : « C'est des voleurs. » Et les voilà à agacer leur chien en lui criant : « Pille ! Pille ! » J'ai peur d'être mordue, et je me mets à crier. « Tiens, dit la voix, on dirait les cris d'un enfant. » On rappelle le chien, on va chercher une lanterne ; je sors de mon trou, je me trouve en face d'un gros homme et d'un garçon en blouse. « Qu'est-ce que tu fais dans mon chantier, petite voleuse ? » Moi je réponds : « Mon bon monsieur, je n'ai pas mangé depuis deux jours ; je me suis sauvée de chez la Chouette, qui m'a arraché une dent et voulait me jeter aux poissons. » Voilà-t-il pas le marchand qui se met à dire à son garçon : « Je ne suis pas dupe, c'est une petite voleuse, elle vient me voler mes bûches. » Son garçon lui répond : « Voler vos bûches, bourgeois ? Et comment donc qu'elle ferait ? Elle n'est pas aussi grosse que la plus petite de vos bûches. » Le marchand de bois lui répond : « Les voleurs ont comme ça des enfants qu'ils envoient espionner et se cacher, pour ouvrir la porte aux autres. » On me mène chez le commissaire. Je défile mon chapelet. On m'accuse d'être vagabonde. On m'envoie en prison. Je suis citée à la correctionnelle, condamnée, toujours comme vagabonde, à rester jusqu'à seize ans dans une maison de correction. Je remercie les juges de leur bonté. Dans la prison j'avais à manger. On ne me battait pas, c'était un paradis auprès du grenier de la Chouette. En prison, j'ai appris à coudre. Mais j'étais paresseuse et flâneuse ; j'aimais mieux chanter que travailler, surtout quand je voyais le soleil... Oh ! quand il faisait bien beau dans la cour, je ne pouvais pas me retenir de chanter... et alors... à force de chanter, il me semblait que je n'étais plus prisonnière. C'est depuis ce temps-là qu'on m'a appelée la Goualeuse au lieu de la Pégriotte. Enfin j'attrape mes seize ans ; je sors de prison... Voilà qu'à la porte je trouve l'ogresse d'ici et deux ou trois vieilles femmes qui étaient quelquefois venues voir mes camarades prisonnières, et qui m'avaient toujours dit qu'elles auraient de l'ouvrage à me donner le jour de ma sortie. « Ma belle petite, me disent l'ogresse et les vieilles, voulez-vous venir loger chez nous ? Nous vous donnerons de belles robes, et vous n'aurez qu'à vous amuser. » On n'a pas été huit ans en prison sans savoir ce que parler veut dire. Je les envoie promener. Je me dis : « Je sais coudre, j'ai trois cent francs devant moi, de la jeunesse... »

— Et de la jolie jeunesse ! observa le Chourineur.

— Donc je me dis : « Voilà huit ans que je suis en prison, je vais jouir un peu de la vie. L'ouvrage viendra quand l'argent me manquera. Et je me mets à faire danser mes trois cents francs. Ç'a été mon grand tort, ajouta Fleur-de-Marie avec un soupir, j'aurais dû commencer par m'assurer de l'ouvrage. Enfin, ce qui est fait est fait. J'achète des fleurs, j'achète une robe, je vais me promener au bois de Boulogne, à âne, à Saint-Germain, toujours à âne !

— Avec un amoureux ?

— Ma foi non, je faisais mes parties avec une de mes camarades qui avait été aux Enfants-Trouvés, une bonne fille : on l'appelait Rigolette, parce qu'elle riait toujours. C'est une très bonne ouvrière. Elle gagne au moins vingt-cinq sous par jour. Elle a un petit ménage à elle... aussi je n'ai jamais osé la revoir. Enfin, à force de faire danser mon argent, il ne me resta plus que quarante-trois francs.

— Qu'en as-tu fait, de tes quarante-trois francs ? demanda le Chourineur.

— J'avais pour blanchisseuse une femme appelée la Lorraine. Elle était alors grosse à pleine ceinture. Ne pouvant plus travailler, elle ne gagnait plus rien. La voilà prête à accoucher, n'ayant pas seulement de quoi payer un lit dans un garni. Heureusement elle rencontra par hasard la femme à Goubin, qui se cachait dans la cave d'une maison qu'on démolissait derrière l'Hôtel-Dieu.

— Pourquoi se cachait-elle, la femme à Goubin ?

— Pour se sauver de son homme qui voulait la tuer. Elle ne sortait qu'à la nuit pour aller acheter du pain. C'est comme ça qu'elle avait rencontré la Lorraine qui ne savait plus où donner de la tête, car elle s'attendait à accoucher

— Attends donc ! La femme à Goubin, c'est Helmina ? dit le Chourineur.

— Oui, répondit la Goualeuse, une couturière qui avait travaillé pour moi et pour Rigolette. Une brave fille, elle a fait ce qu'elle a pu en donnant la moitié de sa cave, de sa paille et de son pain à la Lorraine, qui est accouchée d'un pauvre petit enfant ; et pas seulement une couverture, rien que la paille... Voyant ça, la femme à Goubin sort en plein jour de sa cave et vient me trouver. Elle savait que j'avais encore un petit peu d'argent, et que je n'étais pas méchante. Justement j'allais monter dans un cabriolet avec Rigolette. Nous voulions finir mes quarante-trois francs, nous faire mener à la campagne, dans les champs... J'aime les champs, les arbres, les prés ! Mais bah ! Quand Helmina me raconte le malheur de la Lorraine, je renvoie le cabriolet, je cours prendre ce que j'avais de linge dans ma chambre, mon matelas, ma couverture ; je fais mettre ça sur le dos d'un commissionnaire, et je trotte à la cave avec la femme à Goubin... Fallait voir comme elle était contente, la pauvre Lorraine ! Je l'ai aidée du reste de mon argent jusqu'à ce qu'elle ait pu se remettre à son bateau-lavoir.

MOTS CROISÉS

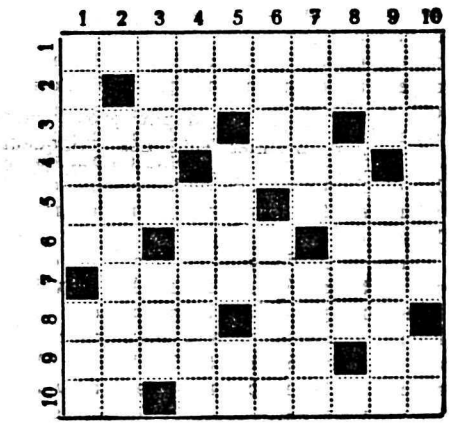

HORIZONTALEMENT

1. Musiciens. — 2. On la ferme en s'endormant. — 3. Est versé pendant le service. Fin d'infinitif. Symbole. — 4. Rivière suisse. Dieux de la mythologie scandinave. — 5. Biologiste français. Qui n'est pas gâté. — 6. Article arabe. Ancien sigle de l'Afrique. Bison d'Europe. — 7. Ne manquent pas d'ouvrages. — 8. Eut très froid. Trop mûr. — 9. Qui exclut les ornements. Pronom. — 10. Symbole. Il fit plus d'une fois la vie.

VERTICALEMENT

1. Sorte de train. Qui n'est pas sombre. — 2. Se moque en plaisantant. — 3. Pièce qui comporte une ouverture. Pronom. — 4. Pas brillant, en vérité. Parties qui peuvent se replier. — 5. Participe. Pionnier de l'aviation. Roulé. — 6. Sont dorés en été. Romancier français, peintre de la vie cévénole. — 7. Traces. Très petite terre. — 8. Pronom. Conservé par fumage. — 9. Genre de légumineuses. Général anglais, gendre de Cromwell. — 10. Peuple de l'ancienne Gaulle. Adverbe.

Solution de lundi

Horizontalement : 1. Certificat. — 2. Eternelle. — 3. Mit. Lido. — 4. Foi. Ap. Cep. — 5. Su. Acre. Se. — 6. Triture. — 7. Cran. Nérac. — 8. Lacéré. Dru. — 9. Age. Astral. — 10. Nervi. Rêne.

Verticalement : 1. Cerfs. Clan. — 2. Et. Outrage. — 3. Remi. Racer. — 4. Tri. Aine. 5. Intact. Rai. — 6. Fe. Prunes. — 7. Ill. Ere. TR. — 8. Clic. Erdre. — 9. Aèdes. Aran — 10. Opercule.

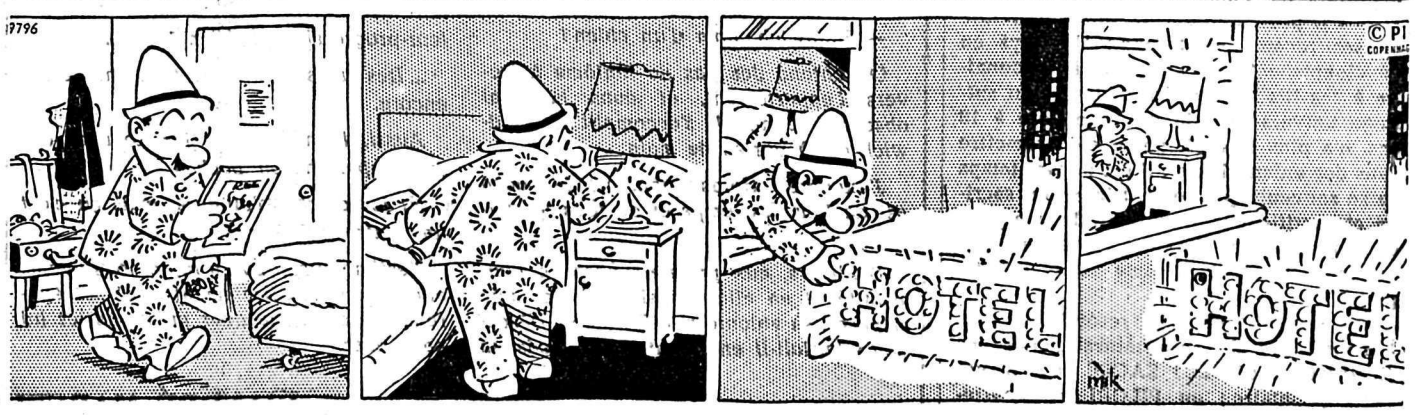

Actualités

Dites que nous avons gagné...

par Michel JACCARD

SI vous y réfléchissez, rien n'est plus lamentable, ni plus représentatif de la misère humaine, que cette valse-hésitation entourant l'hypothétique paix au Vietnam.

La fin des hostilités ne doit rien à un élan de charité, non plus qu'à je ne sais quel intérêt politique réputé « supérieur ».

C'est du succès d'un homme qu'il s'agit. Et de son parti.

Selon que le fracas des armes se sera apaisé ou qu'il aura entretenu les échos de la terreur, les chances de M. Humphrey ou de M. Nixon monteront ou descendront au baromètre des Gallup-pools.

Des milliers de vies humaines, de part et d'autre de la barricade tragique, vont dépendre de ce banco électoral.

Nous rappelons cette évidence moins pour nous en indigner que pour nous en attrister.

Car enfin, nul conflit, plus que celui-là, n'a témoigné de l'inutilité et de l'absurdité de la guerre.

Non plus que d'un certain cynisme, exprimé froidement par ce sénateur suggérant à L. B. Johnson : « Dites que nous avons gagné et f...ons le camp ! »

Imaginons un instant que la paix s'établisse enfin entre Hanoi et Saigon.

Que va-t-il se passer ?

Simplement ceci que ce pays exsangue, dévasté par de longues années d'une guerre impitoyable entre toutes, devra se refaire une santé économique et physique.

On ne saurait l'abandonner à son triste sort.

Dès lors vont fonctionner à plein régime les fameuses actions de secours par quoi l'homme entreprend de reconstruire ce qu'il a détruit.

Les lots de vêtements, les boîtes de lait condensé, les caisses de médicaments prendront la relève des roquettes et des B-52.

NOUS avons connu un précédent à peu près identique.

Lorsque l'Allemagne fut, comme le disait le maître à penser qu'elle s'était donnée pour mille ans, à peu près « ausradiert », le premier soin des vainqueurs, à la faveur du fameux Plan Marshall, fut de restaurer le vaincu.

En contemplant, au lendemain de la guerre, les ruines de la Ruhr (certaines cités avaient été détruites à cent pour cent et littéralement réduites en poudre) nous n'imaginions guère qu'en quelques années, des villes florissantes, des usines admirablement équipées, des exploitations agricoles entièrement remises à neuf succéderaient à ce paysage apocalyptique.

Sans doute, direz-vous, mais il y avait là un impératif majeur et de haute politique : empêcher une Allemagne fédérale, plongée dans la misère, de tomber dans les bras du communisme.

Ce but fut atteint, certes, mais dans le même temps, ou presque, que fut établie cette coexistence pacifique qui tisse des liens de plus en plus étroits entre le même communisme, incarné par l'URSS et les triomphateurs de 1939-1945.

La réalité de ces accords a pris un caractère singulièrement démonstratif lors de l'affaire d'Israël comme dans l'étouffement récent de la Tchécoslovaquie.

Bien sûr, de telles remarques ne dépassent guère le niveau de celles formulées à l'enseigne de n'importe quel Café du Commerce.

Homo homini, lupus, rien n'y viendra changer.

Et pourtant...

Et pourtant, des voix, de plus en plus nombreuses, se font entendre pour la création de ce parlement et de ce gouvernement mondiaux qui, succédant aux dérisoires institutions internationales, pourraient enfin, soutenus par la bonne volonté de tous les hommes, mettre quelque ordre sur la planète.

Vue candide et chimérique ?

Ah ! si l'on pouvait interroger l'homme de la rue à Moscou, à Paris, à New York ou à Pékin, nul doute que cette perspective passerait tantôt dans les faits.

Mais, dans ces vastes mouvements, qui le concernent au premier chef puisqu'ils le peuvent entraîner jusque dans la mort, l'homme de la rue n'a rien à faire. Et rien à dire.

Les grandes « idées » commandent.

En leur nom, on massacre des centaines de milliers d'hommes et de femmes au Vietnam.

Et en leur nom toujours, on se retire sur la pointe des pieds.
« Dites que nous avons gagné et f...ons le camp ! »

M. J.

LA GRANDE AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE L'OTAN

Les hauts fonctionnaires "suicidés" tiennent la vedette

mais ce sont les subalternes qui fournissent les meilleurs renseignements

Depuis le 8 octobre, un contre-amiral de l'OTAN, un général commandant en second les services secrets ouest-allemands, un colonel du ministère de la Défense et toute une volée de hauts fonctionnaires de Bonn, six personnes jusqu'à présent, se sont suicidées. Il semble bien que cette stupéfiante épidémie cache l'affaire d'espionnage la plus grave de l'après-guerre.

par Jacques VULAINES

Comme le révèle le quotidien « Die Welt », d'après les derniers renseignements recueillis à Bonn, tout a commencé en septembre. Alertés sur l'existence d'un vaste réseau d'agents de l'Est, les services de contre-espionnage de l'Allemagne fédérale prirent en filature un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires. Parmi ces derniers, se trouvait le contre-amiral Luedke, chef des services logistiques de l'OTAN.

Dans l'espoir de cueillir la bande au complet, on n'arrêta personne. Mais il semble y avoir eu une fuite. Les six meilleurs agents soviétiques appartenant au réseau réussirent à passer à l'est début octobre. Les autres, ceux qu'on avait pressés comme des citrons et qui ne pouvaient plus servir à grand chose, furent abandonnés à leur sort par leurs « employeurs ». Pour échapper à leurs responsabilités, ils pouvaient toujours se réfugier dans la mort.

C'est peut-être devant l'échec de ses services que le général Wendtland, No 2 du contre-espionnage allemand, s'est tiré une balle dans la tête, le 8 octobre dernier. Le même jour, à la même heure, on retrouva le cadavre du contre-amiral Luedke sur un chemin forestier de l'Eifel. Trop encombrant pour être emmené à l'Est, trop compromettant pour être laissé en vie à l'Ouest, où le 2e Bureau de Bonn l'avait déjà interrogé, l'homme semble avoir été proprement liquidé.

Plantons et secrétaires

Mais le gouvernement Kiesinger, soucieux de ne pas ébranler la fragile « Grande coalition » entre chrétiens-démocrates et socialistes, cherche à minimiser l'affaire. D'accord, concède-t-on à Bonn. Luedke était sans doute un espion. Mais il est absurde de parler de réseau organisé. Tous ces suicides n'ont aucun lien entre eux et certains « suicidés », comme le petit fonctionnaire Gerhard Boehm, n'occupaient que des postes subalternes, qui ne leur donnaient pas accès aux documents confidentiels.

C'est méconnaître complètement les méthodes de l'espionnage soviétique en Allemagne de l'Ouest. Leurs meilleurs succès, les Russes ne les ont pas obtenus en recrutant des généraux ou des amiraux occidentaux, personnages trop voyants, mais en se servant précisément de subalternes. Pendant sept ans, un banal huissier au ministère de l'Intérieur de Bonn, Willi Knipp, transmit aux Soviétiques plus de 6000 photos de documents secrets. Tout comme Bœhm, il transportait d'un bureau à l'autre des plis secrets enfermés à clé dans une sacoche spéciale.

Ayant pris une empreinte de la serrure, il obtint des Russes un double de la clé. Alors, tous les jours entre 13 et 14 heures, tandis que ses collègues se restauraient à la cantine, Knipp s'enfermait avec une pile de sacoches, tirait les volets, branchait une lampe de 100 watts et extrayait de sa brosse à vêtement une mini-caméra.

Plus récemment, en novembre 1967, on découvrit que le planton-vaguemestre de l'ambassade de France à Bonn, Leopold Pieschell, puisait depuis neuf ans des documents secrets dans les armoires blindées de notre mission militaire en Allemagne. Tandis qu'il photographiait les papiers avec une caméra incorporée à un étui à cigarettes, son épouse Klara, femme de ménage à l'ambassade, faisait le guet.

Mais de préférence, les Russes utilisent des femmes-espions dans les ministères de Bonn, archivistes ou secrétaires. Comment sont-elles recrutées ? Les méthodes sont variables. C'est ainsi que l'agent de l'Est Horst Rapp s'était spécialisé dans le chantage. Beau garçon, il séduisait des secrétaires mariées, les amenait chez lui et les photographiait dans sa baignoire, dans le plus simple appareil.

L'une de ses victimes Anneliese Kessel, 40 ans, archiviste à la direction de la CDU, refusa d'abord de le renseigner. Il la menaça de faire pleuvoir sur Bonn, par avion, une nuée de photos compromettantes. Anneliese s'exécuta, lui livrant toutes les archives de la Commission de la Défense de la CDU et les plans de la salle de conférence du parti, où les espions de l'Est voulaient installer des micros.

Des amours trahies

Cependant, avec le temps, trop sollicitées et courtisées, les secrétaires ministérielles se firent méfiantes. Une nouvelle tactique fut donc mise au point. Photographe de presse, mais formé par les Russes dans une école d'espionnage en Allemagne de l'Est, Heinz Sutterlin s'installa à Bonn en 1961. Ses chefs ne lui avaient pas seulement demandé de découvrir une secrétaire haut placée. Il avait mission, pour lui inspirer confiance, de l'épouser d'abord, de s'en faire aimer aveuglément.

Sutterlin jeta son dévolu sur Lore Hein, fille d'un avocat allemand, fine et intelligente, qui occupait au ministère des Affaires étrangères des fonctions importantes lui donnant directement accès aux fichiers secrets et aux coffres. Très éprise, elle épousa Sutterlin en 1962.

Lentement, insensiblement, par de longues conversations, celui-ci la gagna à sa cause. Il argua de la nécessité de découvrir les anciens nazis qui, selon lui, se cachaient encore au ministère. Au bout de deux ans, par amour, elle finit par céder. Chaque jour, en rentrant déjeuner, elle lui apportait des documents qu'il photographiait aussitôt et qui reprenaient leur place, à deux heures, dans les coffres du ministère.

Livrée en novembre 1967 par un transfuge soviétique, Lore se pendit dans sa cellule quatre jours après son arrestation. Avant elle, une autre Allemande, Ingeborg Sasse, secrétaire au bureau fédéral des achats pour la Bundeswehr, s'était pendue, elle aussi, le 28 avril 1962, dans des conditions semblables. Celle-là avait refusé de renseigner son ami Albert Haster, un agent de l'Est et les enquêteurs l'avaient relâchée. Mais d'apprendre que Haster ne l'avait courtisée que pour lui extorquer des secrets militaires lui porta un coup fatal. Elle avait 49 ans.

L'étonnant procureur Fuhrmann

Cette fois encore, à Bonn, la série noire des suicides a frappé une femme, Edeltraud Grapentin, 52 ans, archiviste au ministère de l'Information. Elle s'est empoisonnée dans son appartement.

La liste est ainsi longue des secrétaires de Bonn qui ont payé leur tribut aux services secrets russes, de Rosa Hintze, qui espionna pendant six ans le ministère de la Défense, cachant les documents secrets dans un soutien-gorge truqué, à Maria Schmidt, secrétaire allemande dans les bureaux de la CIA.

« Des espions, il y en a partout, raconte le Dr Luigi Forni dans son livre « Agents de Pankow, agents de Bonn ». Dans chaque caserne de la Bundeswehr, chaque usine, chaque bureau de chaque ministère... »

Depuis la naissance de la République fédérale, on les a vus s'infiltrer partout : au Bundestag (le député Frenzel), à la Chancellerie (Helbig, collaborateur d'Adenauer), dans les services secrets (Felfe, adjoint du général Gehlen), à l'OTAN (le général Edgar Feuchtinger, adjoint de Rommel pendant la guerre, et qui extorquait des renseignements à son ancien aide de camp, le colonel von Hinckeldey, du ministère de la Défense de Bonn, sous prétexte de préparer un livre sur la stratégie militaire, livre dont il n'écrivit pas une seule ligne).

Mais l'affaire la plus étonnante est sans doute celle du procureur Peter Fuhrmann, haut fonctionnaire du ministère de la Défense et du 2e Bureau de Bonn chargé de traquer les espions communistes infiltrés dans la Bundeswehr, et qui était lui-même un agent de l'Est, photographiant au « Minox » tous les documents qui lui tombaient sous la main...

Chaque fois qu'il se rendait à Berlin pour y rencontrer son « contact » soviétique, le procureur Fuhrmann se faisait rembourser ses frais de voyage par le ministère de la Défense de Bonn. Même pour un espion, il n'y a pas de petits profits...

Jacques VULAINES.

CHRONIQUE

Une liquidation éblouissante

Comment un tel rassemblement de choses si précieuses a-t-il pu se faire ? C'est la question qu'on se pose devant les trésors exposés à la Galerie Stuker, à Berne, et mis en vente dès le 13 novembre. Leur description remplit 370 pages d'un catalogue grand format ; elle est suivie de 84 pages de hors-texte d'une qualité supérieure. Sans vouloir allonger cette énumération, disons que sur les 6500 numéros de la vente, 1603 sont réservés aux porcelaines anciennes, parmi lesquelles les « Delft » et les « Arita » du Japon font grand effet. Le nombre donc, plus une qualité souvent brillante.

On est étonné de trouver sur le marché suisse autant de joyaux et d'objets princiers. Ici se rencontrent en effet une montre de l'impératrice Joséphine et l'anneau d'or de la dernière tsarine, la malheureuse Alexandra-Feodorovna, fusillée en 1918, à Iekaterinbourg, par les bolchévistes. Cinquante ans après ce drame, une foule de souvenirs de la Cour impériale russe tombent sur le marché bernois.

Quand il lui plaît, le catalogue révèle le cheminement de ces pièces historiques jusqu'à leur sort actuel. On apprend qu'après la mort de Joséphine, sa montre passe à sa dame d'honneur, Miss Sparow, qui la cède à sa nièce ; par cette dernière, l'objet entre dans une maison princière qui le fait liquider aujourd'hui.

A Berne, vont se vendre l'anneau offert par le vieil empereur d'Autriche François-Joseph à son collègue Guillaume II d'Allemagne : deux hommes illustres de la Première Guerre mondiale ; et encore un pendentif, cadeau de Louis II de Bavière à sa mère ; un bracelet d'Adelaïde-Eugénie-Louise, princesse d'Orléans, sœur et conseillère de Louis-Philippe ; un service en porcelaine du roi Frédéric-Guillaume de Prusse (1790). Et j'en passe, j'en passe.

Il vaut mieux goûter de plus près à quelques pièces. A un « John Bull », tout flegme anglais avec ses mains dans les poches, tout brillant de richesses : visage de quartz rose, chapeau d'onyx, gilet de lapis-lazuli, le reste à l'avenant. Quelle habileté dans l'art d'ajuster des éléments taillés dans des minéraux si précieux ! N'en doutez pas : ce chef-d'œuvre est bien réel, et fut commandé par la reine Alexandra pour son époux Edouard VII d'Angleterre.

Quelle charmante et curieuse chose que la châsse contenant la montre de l'impératrice Joséphine ! Il est curieux que ce meuble-miniature, confectionné entre 1810 et 1815 en France, évoque une façade de cathédrale gothique, revêtue d'un ouvrage d'émail d'une finesse incroyable.

Le style est du reste composite, car les parties avançantes du socle sont découpées dans une rondeur baroque. Qui sait si l'impératrice, dans sa disgrâce, puisqu'elle est déjà répudiée par l'empereur à ce moment, n'a pas conçu cette châsse comme un reliquaire où elle veut enfermer ce qu'elle a de plus cher. Dans trois niches minuscules assemblées en tierce-feuilles, elle fait placer une mèche de cheveux des enfants de son premier lit : Hortense et Eugène de Beauharnais, et même une mèche de Napoléon. Seule une intention pieuse de l'impératrice déchue explique l'aspect de sanctuaire de cette minature et son admirable exécution.

Le gouvernement français enverra certainement un délégué à la mise de Berne pour tenter de ramener à Paris cette richesse égarée, mais il est à craindre qu'un riche amateur privé ne vienne la lui souffler.

Signalons encore parmi tant de richesses un « Portrait d'enfant » de haute classe. Il est de l'école anglaise de Gainsborough (XVIIIe). Le bel enfant aux cheveux blonds se place ingénument dans la gloire d'un ciel aux verts sourds et mouvants. Dans la céramique, le bouquet semble revenir à cette « Bergère endormie » de la fabrique de Höchst, en Allemagne. Chut ! La belle dort étendue sur le gazon, la tête appuyée sur son bras droit. Un agneau de la plus tendre innocence, serré contre sa maîtresse, dort de concert avec elle. Un jeune homme veille sur la dormeuse. Pour ne pas troubler son sommeil, il fait taire sa flûte et le garçon impose le silence à un chien. On ne peut porter plus haut l'expression de la beauté plastique, de la grâce et de la poésie. Toute l'amabilité et la galanterie du XVIIIe siècle sont là.

J. NIDEGGER.

gastronomie

AUBERGE DU CHALET-À-GOBET
Fondue bourguignonne
Téléphone 91 61 04 P. GLUNTZ

CAFE-RESTAURANT ELYSEE
Sa fondue bourguignonne
sa fameuse raclette
et son beefsteak tartare
34, AV. OUCHY T. 26 18 92
Mme et M. G. Piguet, gérants

Féminités

BONNET ET CHÂLE VIENNOIS !

Le salon de haute mode « Susie », de Vienne, a présenté, dans le cadre d'un défilé de mode, ses créations pour l'automne-hiver 1968-1969. Voici, à gauche, un bonnet en vison avec grand pompon, et à droite, un élégant châle de laine qui couvre également la tête. (Photo ASL.)

La chasse de saint Hubert 1968 à La Sarraz

Organisation : Club équestre Milieu-du-Monde.

Le temps incertain de ce dernier week-end n'a pas pu modérer l'enthousiasme du Club équestre du Milieu-du-Monde responsable de deux belles journées hippiques au Manège de La Sarraz. L'on devait enregistrer un nombre record de participants. Ils étaient plus de huitante à se retrouver au manège le samedi, durant toute la journée, pour participer aux épreuves combinées chasse et concours. Sur un terrain lourd mais valable, cavaliers et chevaux s'en tirèrent fort bien. Il fallait avoir recours à une certaine dose de courage pour parcourir, sans pénalité, un tracé de 3 kilomètres et plus par monts et par vaux, en sautant plus de vingt obstacles, et terminer cette première compétition par un concours de saut.

Les concurrents, selon leurs capacités, étaient répartis en trois séries. La catégorie A pour les débutants permit à Mlle Catherine Bourgeois de se mettre en évidence en prenant la tête du classement avec Ortiga et une quatrième place avec Harnaqueur. Ses voisins immédiat étaient Phil. Guignard sur Othello, ex-æquo avec Phil. Testuz sur Altérix, que nous retrouvons au cinquième rang avec Gamur, 6e et premier Genevois M. Hirsch, de Russin, sur Lambin, suivi d'Anouk Logoz sur Miss Ter, etc.

Dans la catégorie B, deux dragons (l'on invite toujours et très sportivement les « gris verts » aux manifestations du manège) devaient s'imposer. En tête le cpl B. Andrist, de Villars-sous-Yens (Orbélius) ; 2. P. Hostettler, de Sévery (Kandia) ; 3. Fernand Brunet, de Troinex (Roi d'Amour), ce roi qui, le dimanche, devait remporter la grande chasse de Saint-Hubert ; 4. R. Martin sur Fulmar ; Pg. Guerdat sur Mirador, un jeune irlandais plein de promesses ; 6. Mlle Marlène Tardy (Houschka) ; 7. Y. Millasson (Nicky), etc.

Dans le groupe C la victoire devait sourire au jeune Michel Roessli, du Manège de Cheseaux, sur Good Luck, devant M. G. Schaeren, de Denens (The Gunner) ; 3. Lt. A. Goedecke (Valse Brune) ; 4. Sophie Roerstromm (Apollo), etc.

La chasse de Saint-Hubert 1968

Après le temps instable du samedi l'on aurait pu s'attendre à une grosse défection pour cette traditionnelle chasse. Ce ne fut pas le cas. Non seulement de nombreux concurrents y participèrent mais il fallut compter sur un nombre imposant de suiveurs. Le départ était donné au château d'Eclépens avec une première difficulté le passage de la Venoge, avant de se rendre à La Sarraz et subir une dénivellation assez pénible en se rendant à Dizy. La descente de la carrière, passage impressionnant, se fit sans accroc. A mi-parcours, à l'Etang du Sépey, la chasse se trouvait neutralisée pour le sympathique « coup du milieu. Occasion pour les chevaux de reprendre leur souffle et pour les cavaliers d'échanger leurs premières impressions sur le début du parcours.

Puis c'est un nouveau départ sur le dernier tronçon de cette chasse que l'on fait au petit trot, se réservant pour le « lâcher tout » et l'espoir de s'approprier la queue du renard tant convoitée. Le plus adroit « des chasseurs » était M. Veuillet, de Corsinge. Nous le félicitons pour sa performance comme nous félicitons les organisateurs de cette manifestation, en tête MM. G. Gander, d'Yverdon, et M. Goedecke, propriétaire du manège.

Er. G

Georgy se séparera-t-il du FC Sion?

Les bruits qui avaient couru à la fin de la saison passée semblent se confirmer maintenant. On se souvient en effet que le transfert définitif de ce joueur du FC Servette au FC Sion avait été plutôt laborieux, l'aboutissement des tractations n'étant intervenu qu'à l'extrême limite du délai imparti. A ce moment-là déjà, on parlait d'un éventuel engagement de Pierrot Georgy comme joueur-entraîneur au FC Nyon, nouvellement promu en 1re Ligue. La conclusion de ce transfert n'a été que partie remise puisque selon toutes probabilités, il serait rendu officiel en fin de semaine. Comme on le sait, Georgy habite dans la région nyonnaise et les sacrifices que volontiers, il consentait pour s'entraîner et jouer avec le FC Sion, sont peut-être devenus trop lourds pour des raisons d'ordre familial et professionnel. En tout état de cause, ce départ, si départ il y a, nous laisse une certaine amertume, car à 27 ans, Pierrot Georgy n'est pas « fini » pour la Ligue nationale A et le FC Sion risque de s'en rendre compte au deuxième tour précisément, ce joueur se montrant particulièrement brillant dans cette phase du championnat.

CHARRAT
Assemblée générale de la SFG « Helvétia »

Au terme d'une saison particulièrement chargée puisque la section participa à trois fêtes régionales, les gymnastes ont tenu leurs assises annuelles afin de dresser les bilans de leur activité. D'emblée disons que tant du point de vue sportif que du point de vue financier ces bilans sont positifs. L'assemblée fut fréquentée par quelque 35 membres, parmi lesquels MM. Lucien Cretton et S. Moret, tous deux membres d'honneur. Assistaient également à ces délibérations, les responsables de la section de gym-dames, Mmes G. Giroud et D. Cretton.

Avant d'entamer un ordre du jour des plus copieux, l'assemblée honora la mémoire de M. Edmond Tornay, décédé en décembre 1967, et qui, sa vie durant, s'était dévoué à la cause de la gymnastique. Protocoles, comptes, rapports et autres objets administratifs furent tous favorablement accueillis. Une distinction toute spéciale, sorte de mérite sportif, fut remise pour la première fois à Charly Bruchez pour ses excellents résultats en athlétisme. Qu'on en juge : champion valaisan de décathlon et deuxième de la catégorie juniors lors des championnats romands. Des paroles d'encouragement lui furent adressées ainsi qu'aux autres individuels qui se distinguèrent en cours de saison. Au chapitre de l'activité future, il faut retenir les manifestations suivantes : 8 décembre 1968 = loto ; 15 mars 1969 = soirée, 8 juin 1969 = organisation de la Fête du Bas-Valais ; et du 20 au 22 juin 1969 = Fête romande à Yverdon.

Au terme de cette vivante assemblée, M. Léon Cretton, vice-président de la commune, apporta le salut des autorités et félicita les gymnastes pour les succès remportés ainsi que pour l'excellente impression qu'ils savent laisser dans les manifestations auxquelles ils prennent part.

FOOTBALL
Après Xamax - Sion, on prend les mêmes et on recommence...

Sion - Xamax, match à rejouer au titre de la Coupe de Suisse aura lieu mercredi 9 novembre à 20 heures au stade de Tourbillon. Nous nous sommes laissés dire que les responsables des diverses sélections suisses n'envisageaient pas de gaieté de cœur le forfait de joueurs sédunois dont la présence au sein de leur équipe est indispensable mercredi soir. C'est du reste l'ASF elle-même qui a fixé la date de ce match. Il semble que l'on aurait du prévoir en haut-lieu qu'une telle éventualité pouvait être possible.

HOCKEY SUR GLACE
Première ligue (groupe 6)

Villars-Champéry - Lausanne II 11-1.

Martigny - Nendaz se jouera le jeudi 7 novembre 1968.

L'équipe tchécoslovaque juniors à Sierre

Mettant a profit le week-end du 23 et 24 novembre prochain, réservé aux rencontres internationales Suisse - Etats-Unis, le HC Sierre rencontrera le samedi 23 novembre à 20 h. 15 sur sa patinoire l'équipe tchécoslovaque juniors qui entreprend une tournée dans notre pays, notamment à Fribourg et à Ambri Piotta.

Coupe valaisanne

Leukergrund - Zermatt 6-4.

GYMNASTIQUE
Association bas-valaisanne

Sous la présidence de M. G. Nellen, de Monthey, cette sous-association de l'ACVG a siégé à Martigny, où les organisateurs de la dernière Fête régionale (SFG Octoduria) avaient fort bien fait les choses. Outre les délégués des sections, assistait également à ces débats M. Ch. Perret, ancien président de l'association et président du comité sur lequel reposait la mise sur pied de la Fête de 1968. Les rapports ne donnèrent lieu à aucune discussion. Au terme de son exposé, le chef technique, M. G. Guex, de Martigny, annonça sa décision irrévocable de quitter son poste. Pour le remplacer, l'assemblée porta son choix sur M. M. Gay-Balmaz, de Vernayaz, jusqu'ici adjoint de G. Guex.

Quelques modifications au cahier des charges furent adoptées sans opposition puis l'on fixa le lieu de la prochaine Fête du Bas-Valais. Cette dernière sera organisée par la section de Charrat le 8 juin 1969. L'ordre du jour se termina par un large échange de vues sur le maintien et sur la forme du rallye annuel des pupilles et des pupillettes.

CIBA cherche

pour ses nouvelles installations

OUVRIERS DE FABRICATION

— âgés de 20 à 35 ans
— ayant une certaine habileté manuelle et de l'intérêt pour les machines
— pour surveiller des installations modernes

Travail en équipe ou de jour

S'inscrire auprès du Service du personnel de **CIBA, SOCIÉTÉ ANONYME, Usine de Monthey, 1870 MONTHEY.**

P 1018 S

Hôtel-Buffet de la Gare

CHATEAU-D'ŒX

Téléphone (029) 4 62 98

Chasse fraîche

Selle de chevreuil
Médaillons à la crème
Civet de chevreuil chasseur
Râble de lièvre

A L'HÔTEL
Chambres confortables
Ambiance agréable — Tranquillité

Albert AMSTUTZ
chef de cuisine

Mémento

POLICE (pour les cas graves) (027) 2 56 56
AMBULANCE (027) 2 71 71

MARTIGNY
Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service : Vouilloz, tél. : (026) 2 21 79.
Exposition : Hôtel de Ville : Cesco Scianna.

MONTHEY
Service médical : (025) 4 28 22 ou 4 11 92
Pharmacie de service : Raboud, tél. : (025 4 33 22.
Exposition : Hôtel du Cerf : Matthey Doret.

SIERRE
Service médical : (027) 5 06 21 - 5 07 03
Pharmacie de service : Zenruffinen, tél. : (027) 5 10 29.
Exposition : Manoir : Luc Lathion.

SION
Service médical (027) 3 71 71
Pharmacie de service : Fassmeyer, tél. : (027) 2 16 59.
Exposition : Carrefour des arts : Roland Weber.

MARTIGNY
PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE

Elections communales des 30 novembre, 1er et 2 décembre 1968. — Le Parti radical démocratique de Martigny tiendra au moins deux assemblées générales en vue des élections communales de 1968, soit :

Première assemblée, le lundi 11 novembre 1968, à 20 h. 30, au Cinéma Corso.

Ordre du jour : 1. Rapport des conseillers sortants ; 2. Rapport du juge ; 3. Délibérations sur l'opportunité d'instituer un conseil général ; 4. Divers.

Deuxième assemblée, le lundi 25 novembre 1968, à 20 h. 30, à l'ancienne salle de gymnastique.

Ordre du jour : 1. Rapport du président, M. Edouard Morand ; 2. Désignation des candidats au Conseil communal ; 3. Désignation des candidats pour les mandats de juge et vice-juge ; 4. Divers.

Au cours de ces réunions, les participants seront largement documentés sur l'activité des mandataires du parti et sur les problèmes communaux en général.

D'ores et déjà deux dates à retenir et que les citoyens participent nombreux à ces réunions d'une portée civique considérable.

CONTHEY
Mémento des réunions électorales

Par lettre personnelle, tous les citoyens radicaux de Conthey seront informés du programme qui a été établi pour les différentes réunions pré-électorales dans les sections de la commune. Pour ceux qui auraient involontairement été oubliés et qui voudront bien le faire savoir au secrétaire, nous répétons ici l'essentiel de notre circulaire :

Assemblée des délégués :

Chateauneuf : mercredi 6-11-68, Buffet de la Gare, à 20 heures,

Saillon : vendredi 8-11-68, Ecole, à 20 heures ;

Sensine : samedi 9-11-68, Café des Trois Suisses, à 20 heures ;

Conthey-Place et Conthey-Plan : jeudi 14-11-68, Café de la Ménagère à 20 heures ;

Erde-Ayent, Premploz : samedi 16-11-68, Café de la Poste à 20 heures.

Sensine, samedi 23-11-68, Café des Trois Suisses à 20 heures.

Assemblée générale :

Sensine, dimanche 24-11-68, Café des Trois Suisses, à 20 heures. Présentation des candidats et votations.

Comme vous aurez pu le lire dans le CONFÉDÉRÉ du 31 octobre, l'initiative en faveur du Conseil fédéral a abouti ; tous les citoyens doivent maintenant la ratifier par votation. Ce n'est pas le Parti radical qui a lancé l'idée, mais très nombreux sont nos membres qui l'approuvent. En assemblée des délégués, il a été décidé de soutenir la votation et d'approuver l'introduction de ce Conseil général. Veuillez donc vous rendre nombreux aux urnes.

Enfin, pour conclure, les radicaux de Conthey réitèrent leur désir de participer à l'administration communale en imposant leurs candidats ; c'est pourquoi les votation selon le système de la proportionnelle a été à nouveau demandé. Nous désirons en effet une administration communale compétente, souple et sérieuse, vouant tous ses soins à l'instruction et à l'aménagement de notre territoire, pratiquant une politique moderne, consciente des besoins toujours nouveaux.

PATINOIRE DE SION

Mardi 5 novembre : Patinage public. 17 h. 30 : Club de patinage ; 20 h. 30 : Patinage public.

A la "Feuille officielle suisse du commerce"

OFFICE DES FAILLITES, 1950 SION

Failli : Muller André, de Charles, technicien-architecte, Les Creusets, Sion.

Date de l'ouverture de la faillite : 7 octobre 1968.

Liquidation sommaire, art. 231 LP : décision du Tribunal de Sion au 25 octobre 1968.

Délai pour les productions : 20 jours dès la publication.

OFFICES DES FAILLITES, 3960 SIERRE

Faillie : SI La Porreyre S. A., à Sierre.

Date du prononcé : 26 juin 1968.

Confirmation du jugement par le Tribunal cantonal : 5 octobre 1968.

L'assemblée des créanciers aura lieu à Sierre salle annexe du Café National, le 19 novembre 1968, à 16 heures.

Délai pour les productions : 30 jours.

CINEMAS

REX - Saxon
Aujourd'hui : RELACHE.
Jeudi 7 novembre 16 ans révolus
OPÉRATION TOKIO
Samedi et dimanche 16 ans révolus
NOTRE-DAME DE PARIS

ETOILE - Martigny
Mardi 5 - 18 ans révolus - Dernière séance du film de Richard Lester
LE FORUM EN FOLIE
Dès mercredi 6 - 18 ans révolus - Jean Gabin et Dany Carrel dans
LE PACHA

CORSO - Martigny
Mardi 5 - 16 ans révolus - Dernière séance du « policier » avec Robert Stack
OPÉRATION TOKYO
Dès mercredi 6 16 ans révolus - Le « western » qui pulvérise tout !
RINGO NE PARDONNE PAS

MICHEL - Fully
Aujourd hui RELACHE.
Mercredi 6 novembre 16 ans révolus
OPÉRATION TOKIO
Dès vendredi 8 nov. 16 ans révolus
OSCAR

LE CONFÉDÉRÉ — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérald Rudaz. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphone (027) 2 92 22, 2 92 23 (deux lignes) — Télex : Conf 38 206 — Case postale 503, Sion. — Compte de chèques postaux : 19 - 58 Sion. Abonnements : Un an Fr. 48.— ; six mois Fr. 25.— ; trois mois Fr. 13.— Pour l'étranger, demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces, Publicitas S. A., Sion. Tarif : Annonces 17 ct. le millimètre. Réclames : 60 ct. le millimètre.

Désastre dans toute l'Italie du Nord
Déjà plus de cent morts et de nombreux disparus

L'Italie du Nord connaît un véritable désastre qui s'amplifie au fur et à mesure que se prolonge cette période pluvieuse.

Le secteur le plus atteint est constitué par les provinces de Biella et Vercelli. Il s'agit d'un centre de l'industrie textile. Mais la région où la situation est la plus alarmante est Valle Mosso où 5000 personnes environ sont coupées du reste du monde.

On ne compte plus les localités qui sont complétement isolées au milieu des eaux. Les routes sont coupées, les voies ferroviaires inutilisables, les potaux téléphoniques arrachés.

Le bilan des victimes se modifie d'heure en heure, mais on déplorait hier soir déjà plus de 100 morts, une cinquantaine de blessés et de nombreux disparus.

Le désastre vu d'hélicoptère
«L'Apocalypse ce sera peut-être cela» déclare un officier des carabiniers

TURIN. — A bord d'un hélicoptère de l'armée, j'ai survolé les régions sinistrées de Valle Mosso et de Verceil (Vercelli) les plus durement touchées par les inondations et les glissements de terrain.

« L'Apocalypse, ce sera peut-être cela », me dit l'officier des carabiniers qui m'accompagne.

Il continue de pleuvoir. L'étendue du désastre, qui risque encore de s'amplifier, semble de là-haut ne pas avoir de limites. Les torrents Sesia, Cervo, et Elevo, formant un trident à la sortie du village de Quinto Vercelli, ont transformé toute la zone en une vaste lagune noire et jaune d'où émergent le sommet des arbres, des toits de maisons disloquées, des cheminées d'usines tronquées. La région de Valle Mosso est inaccessible aux véhicules (toutes les routes sont coupées) et même aux canots à moteur en raison de nombreux obstacles éparpillés sur les eaux en furie.

Quatre personnes perchées sur le toit d'un édifice qui est peut-être une ancienne fabrique de laine agitent désespérément les bras en nous apercevant. Il n'est pas possible de leur venir en aide dit l'officier des carabiniers. Notre hélicoptère n'est pas équipé pour ce genre de sauvetage. Il faut qu'ils attendent l'arrivée des « Sykorski » des bases de l'aéronautique de l'OTAN située à Vérone.

Près de Cossato, on aperçoit les restes de deux maisons qui se sont écroulées en même temps. On voit apparaître le sommet d'une pyramide hérissée d'antennes de télévision, de lits, de morceaux d'armoires. Plus loin, un pont a été cisaillé en trois tronçons. On nous a signalé, dit l'officier, que six voitures ont été englouties là.

De violentes bourrasques secouent l'appareil qui est obligé de reprendre de l'altitude. Nous sommes dans un total brouillard. La radio à bord hurle : « Rentrez, vous gênez les opérations de secours ». « Nous sommes là pour surveiller », répond le pilote. Lorsque nous atterrissons à Turin, nous sommes assaillis par une dizaine de personnes qui demandent en sanglotant : « Quelles nouvelles, commandant ? » — « Il n'y a pas d'amélioration », répond l'officier.

Un centre de l'industrie textile particulièrement touché

ROME. — Des images de la dévastation et de la misère sont apparues, lundi matin, aux nouvelles équipes de sauveteurs dans le secteur touché par les catastrophes naturelles des provinces italiennes de Biella et de Vercelli. Au cours de la nuit, à cause du mauvais temps continuel, ces hommes n'ont pas été en condition d'intervenir avec beaucoup de succès. A la suite des pluies torrentielles, la rivière Strona, qui dévalle de la montagne, a tout emporté avec elle, samedi soir, voitures, ponts, murs et des entreprises entières.

La région qui est touchée est un centre de l'industrie textile de l'Italie du Nord et celle qui a le plus souffert est le val Emosso où 5000 personnes environ sont occupées.

Des douzaines de localités ne disposent plus de communications avec le monde extérieur et, lundi matin encore, on ne pouvait pas y accéder. Un premier groupe de blessés des environs de Valle Mosso a été transporté à Biella au moyen d'hélicoptère, où 27 d'entre eux ont trouvé place dans des hôpitaux de la ville.

Trafic ferroviaire perturbé

MILAN. — La ligne ferroviaire Milan-Domodossola a été rendue au trafic. Sur cette ligne passent les convois déroutés en raison des inondations dans le nord de l'Italie, et qui, de Milan sont acheminés vers la France. De Domodossola ils rejoignent Paris via Simplon-Genève.

La circulation sur la ligne directe Milan-Turin-Modane-Paris est toujours toujours interrompue en trois points entre Novare et Verceil. Les eaux du torrent Sesia ont en effet emporté plus de cinq cent mètres de ballast dans ces secteurs.

En Ligurie, dans le Piémont et en Lombardie les trains subissent des retards atteignant parfois sept heures.

Le Pô et ses affluents débordent

MILAN, 5 novembre. — (ATS-AFP). — Le Pô a débordé en plusieurs points en Lombardie près de Plaisance (Piacenza) et au confluent avec le Ticino, non loin de Pavie.

Le Tessin — affluent nord du fleuve — a rompu également ses digues et a inondé les faubourgs de Pavie. L'eau atteint jusqu'à un mètre cinquante. Le Pô est actuellement à plus de deux mètres au-dessus de la cote d'alerte, le Tessin à un mètre soixante-dix.

Un autre affluent nord du Pô, l'Adda, à l'est du Tessin, a débordé près de Lodi. Des dizaines d'établissements agricoles sont submergés, de nombreux hameaux sont isolés.

Déraillement sur la ligne du Simplon

LAUSANNE. — Le 1er arrondissement des CFF communique :

Lundi vers 18 h. 05, le train omnibus 2072, circulant de Brigue en direction de Domodossola a heurté un glissement de terrain à l'entrée du tunnel du Rio Rido, entre Domodossola et Iselle. La locomotive et cinq voitures ont déraillé. Les deux voies sont coupées, probablement pour un certain temps.

Les inondations en France

AVIGNON. — Le Rhône, en crue à Avignon, a dépassé dimanche soir de 35 centimètres la côte d'alerte qui est de 4 mètres. Les basses rives sont envahies par les eaux et la circulation automobile a été déviée. La pluie continue à tomber. Cependant les services jugent pas la situation alarmante tant que les eaux n'ont pas atteint la côte de 5 mètres 30.

A la suite des pluies torrentielles de samedi la « Seille » (affluent de la Saône) et d'autres petites rivières sont sorties de leur lit et ont transformé en lagunes des milliers d'hectares de prairies et de cultures des confins de la Saône-et-Loire et du Jura à la vallée de la Saône.

La route Bourg-Dijon a été coupée par 30 à 40 centimètres d'eau et plusieurs automobiles ont dû être dégagées.

Hier après-midi les inondations dans le Nord étaient en nette regression. Dans l'ouest et le sud-ouest, il y avait une tendance au retour au beau avec une légère baisse de température et des chutes de neige jusqu'à 800 mètres dans les Pyrénées. Dans le centre, on assistait à un rafraîchissement qui provoquait la décrue des rivières. Dans le sud et le sud-est la situation tend à redevenir normale après le mauvais temps de ces derniers jours et si, sur la Côte-d'Azur, les orages du week-end ont provoqué quelques dégâts légers, le mistral a chassé la pluie.

Manifestations à Berlin : 120 agents de police blessés

BERLIN — Au cours des bagarres entre étudiants de gauche et environ 400 agents de police qui ont eu lieu ce matin à Berlin-Ouest, 120 agents ont été blessés dont six ont dû être hospitalisés. En outre, 46 manifestants ont été arrêtés.
Quant aux manifestants blessés, on n'en connaît pas encore le nombre global. Une doctoresse de premier secours a déclaré qu'elle a soigné 21 jeunes gens dont sept ont été transportés à l'hôpital.

Deux nouveaux villages inondés près de Pavie

MILAN — Le Pô a inondé deux villages à 25 km. en amont de Pavie : San Zenone (1000 habitants) et Arena Pô (3000 habitants. L'eau atteint deux mètres de hauteur. Les habitants se sont réfugiés sur les toits, les sauveteurs tentent de les ravitailler en barque. Le niveau du fleuve continue à monter. La pluie a recommencer à tomber, après une brève éclaircie

Un « Boeing-727 » détourné sur Cuba

MIAMI (Floride) — Un avion de ligne de la compagnie « National Air Lines » ayant 57 personnes à bord a été dérouté sur Cuba alors qu'il faisait route de Miami vers la Nouvelle-Orléans, annonce cette compagnie aérienne américaine

Il s'agit d'un appareil du type Boeing 727.

D'après le dernier message radio envoyé par le pilote, le « kidnappeur » est un nationaliste noir.

Le professeur Barnard a repris ses activités chirurgicales

LE CAP — Le professeur Christian Barnard a repris hier ses activités à l'hôpital de Groote Schuur, où il pratique une opération du cœur sur un patient sud-africain.

Le célèbre chirurgien avait dû être hospitalisé pendant quelques jours, il y a deux semaines pour un ulcère sans gravité du duodenum. Il a pris quelques jours de repos avant de regagner aujourd'hui son hôpital.

Cinq ans de prison à un marin britannique coupable d'activités d'espionnage

LONDRES — Un marin de la « Royal Navy », Robin Douglas Cloude, a été reconnu, cet après-midi, coupable de s'être livré à des activités d'espionnage au profit de l'Union soviétique et condamné par le Tribunal de l'Old Bailey de Londres à cinq ans de prison C'est le second procès d'espionnage qu'examinait le Tribunal aujourd'hui, après celui de Britten, condamné de son côté à 21 ans de prison.

PORTRAIT DU JOUR
Patricia Ryan NIXON

Patricia Ryan Nixon n'aurait pas volé sa place de « first lady » des Etats-Unis car, plus encore que toutes ses devancières à la Maison-Blanche, elle a partagé la totalité des épreuves pré-électorales et les soucis de la campagne de son mari, Richard.

Mais ce qui fait le mérite exceptionnel de cette femme, épouse d'un candidat malheureux jusqu'ici, c'est qu'elle a participé, avec une égale bonne humeur et en payant de sa personne, aux campagnes électorales successives de son mari, en 1960 (où Nixon fut élu à la vice-présidence aux côtés d'Eisenhower), en 1964 (où il fut battu de justesse par John Kennedy) et en cette année 1968 (où, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est donné pour vainqueur de justesse).

En 1960, lors des réunions publiques et des innombrables discours que dut prononcer son époux, celle que l'on appelle familièrement « Pat » ne parcourut pas moins de 266 000 milles, reçut un nombre incalculable de bouquets de fleurs, embrassa des centaines de fillettes venues lui dire un compliment et dut sourire des milliers de fois pour les photographes, même lorsqu'elle n'en avait pas la moindre envie...

Le plus curieux, c'est que cette ancienne institutrice fut, dans sa jeunesse, une ardente démocrate. Son mari la convertit au républicanisme en lui promettant tôt ou tard la Maison-Blanche...

Mme Nixon est une parfaite femme d'intérieur et elle apporte un soin tout particulier à la décoration du spacieux appartement attenant à l'étude de son mari, dans la Cinquième Avenue, au-dessus d'un magnifique parc.

« Pat » répugne à jouer les vedettes aux côtés de son époux, mais elle a dû, bien malgré elle, introduire cinéastes et photographes jusque dans sa vie privée, comme le veut la tradition américaine. Fort heureusement, elle est la maman de deux ravissantes collégiennes qui sont une aubaine pour les reporters. Si Nixon est élu, il le devra pour une certaine part aux trois ravissants sourires qui l'entourent à la maison.

Est-il besoin d'ajouter que Patricia Ryan Nixon ne paraît pas du tout ses cinquante-cinq ans ? Elle a une passion : visiter les galeries de peintures et les musées. Si son mari réussit, cette fois-ci, à pénétrer à la Maison-Blanche, elle a déjà son idée pour en orner les murs.

J.-P. Tz.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Une élection qui n'est pas sans problème

Aujourd'hui, les Américains se rendent aux urnes pour désigner le successeur du président Johnson. Le système de l'élection a déjà été largement expliqué et il est connu de tous. Pourtant, il vaut la peine de revenir sur certains détails.

A propos du suffrage indirect, on dit souvent qu'il a été institué pour mettre un frein aux passions populaires et donner à l'élection une certaine sérénité. Le but, dans ce cas, est manqué. En fait, il semble plutôt qu'il s'agisse d'un moyen judicieux de respecter le fédéralisme. En effet, chaque Etat élit autant de grands électeurs qu'il a de députés à la Chambre des représentants, plus deux qui correspondent aux sénateurs. La seule différence avec le système suisse (élection du gouvernement par les Chambres fédérales réunies) réside dans le fait que les grands électeurs américains n'ont d'autre tâche que de désigner le président.

Une élection directe par le peuple américain considéré comme un seul ensemble politique serait conforme à une doctrine unitaire et absolument contraire au fédéralisme. A l'inverse, une solution confiant une voix à chaque Etat aboutirait à nier l'existence d'un peuple fédéral. C'est la tâche du fédéralisme que faire participer au gouvernement de l'Etat fédéral à la fois le peuple et les Etats fédérés. On peut dire que le système américain y satisfait.

Pourtant, il n'est pas parfait. Son défaut essentiel est de ne prévoir qu'un tour de scrutin, tout en exigeant qu'une majorité absolue se dégage du vote des grands électeurs. Les deux choses sont absolument contradictoires. Un scrutin à un tour implique que ne soit exigée qu'une majorité relative ; le seul moyen d'obtenir à coup sûr une majorité absolue est d'introduire un second tour pour lequel on ne conserve que les deux candidats venant en tête du premier.

Le plus souvent, ce défaut n'apparaît pas du simple fait qu'il n'y a au départ que deux candidats sérieux. Les ennuis commencent quand un candidat indépendant, cette année le ségrégationniste Wallace, vient troubler le jeu du bipartisme. La solution adoptée en cas d'absence de majorité est alors le recours au Congrès. Malheureusement, on cesse de respecter le fédéralisme. C'est à la Chambre basse que revient la tâche d'élire le président, et non, comme ce serait normal, au Congrès. Pour éviter les disparités entre Etats, on donne alors une voix à chacun d'eux, ce qui revient à tomber dans l'excès contraire. Le poids de l'Idaho (Uri), dans ce cas, devient le même que celui de New York (Zurich) !

Espérons pour les Etats-Unis que les extrémistes ne se révéleront être qu'une petite minorité et que la possibilité ne sera pas donnée à Wallace d'empêcher le fonctionnement normal du système. Dans le cas contraire, les Américains éprouveront peut-être la nécessité d'une révision constitutionnelle. R. Joseph.

Heurts sanglants en Jordanie
Tentative de coup d'Etat contre le roi Hussein ?

AMMAN. — Des heurts se sont produits à Amman entre les forces régulières jordaniennes et des groupes armés.

Les forces de sécurité composées en grande partie de soldats bédouins ont établi des barrages dans les principales rues d'Amman et spécialement dans la région de Djebel Achrafieh, où des milliers de réfugiés palestiniens sont installés.

Les fusillades qui s'étaient produites sporadiquement de 5 heures jusqu'à 9 heures ont brusquement repris à 10 heures. La situation demeurait confuse.

Un communiqué du Ministère de l'intérieur

AMMAN. — « Sous le nom de phalanges de la victoire, une organisation dirigée par un certain Taher Dabbane s'est infiltrée dans les rangs des combattants pour la libéralisation de la patrie », déclare un communiqué publié par le Ministère jordanien de l'intérieur.

Le communiqué dénonce « comme traîtres ces hommes qui, au nom du sacrifice, commun, ont prétendu mensongèrement appartenir aux organisations des purs résistants ».

Le communiqué ajoute qu'« aux premières heures de la matinée d'aujourd'hui (lundi 4 novembre), des incidents graves se sont produits qui ont exigé la mobilisation d'une grande partie des forces de sécurité du pays ».

« Ces forces ont dû entrer en action pour protéger les citoyens et pour assurer l'ordre et la paix intérieurs ».

Le communiqué poursuit en accusant les membres de l'organisation « Les phalanges de la victoire » d'avoir attaqué des citoyens à Amman et dans plusieurs villes du pays et de leur avoir illégalement imposé des contributions en argent au nom de la lutte et du combat patriotiques ».

Le communiqué révèle que les agissements de ce groupe ont donné lieu à des plaintes de la population depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois.

Le communiqué mentionne également que « ces groupes de traîtres se sont opposés par les armes à différentes reprises aux forces de sécurité générale du pays, refusant de se soumettre aux lois et règlements de l'Etat jordanien ».

Proclamation du couvre-feu

Le communiqué du Ministère de l'intérieur poursuit :

« Vers 7 h. 30 locales (5 h. 30 gmt) les membres du groupe des « phalanges de la victoire » ont simultanément ouvert le feu d'un certain nombre de points qu'ils occupaient dans la ville.

« La bande avait notamment occupé le sommet d'une des collines d'Amman, le Djebeg al Nazif, et le cimetière qui s'y trouve. Utilisant des hauts-parleurs, ils ont fait appel à la population pour lui demander de descendre dans les rues et manifester »

Le communiqué ajoute : « Cette situation a obligé les autorités à proclamer le couvre-feu et à entrer en action contre les membres de cette bande ».

Le communiqué du Ministère de l'intérieur a été diffusé par la radio d'Amman immédiatement après le bref discours du roi Hussein adressé à la population de Jordanie.

Le communiqué se termine par un appel « aux citoyens pour qu'ils secondent les efforts des autorités responsables qui ne permettront aucune activité des traîtres destructeurs et empêcheront désormais les hors-la-loi de poursuivre leurs agissements ».

« SOYOUZ 3 » de retour à terre

Après son vol d'essai autour de la Terre, la capsule spatiale « Soyouz-3 » a atterri sans incident dans les steppes du Kazakhstan. Son pilote, le colonel Georges Beregovoi a pu être observé à la TV durant son vol spacial... Le grand sourire a pu convaincre les spectateurs que les choses allaient bien.

Voici le colonel Georges Beregovoi.

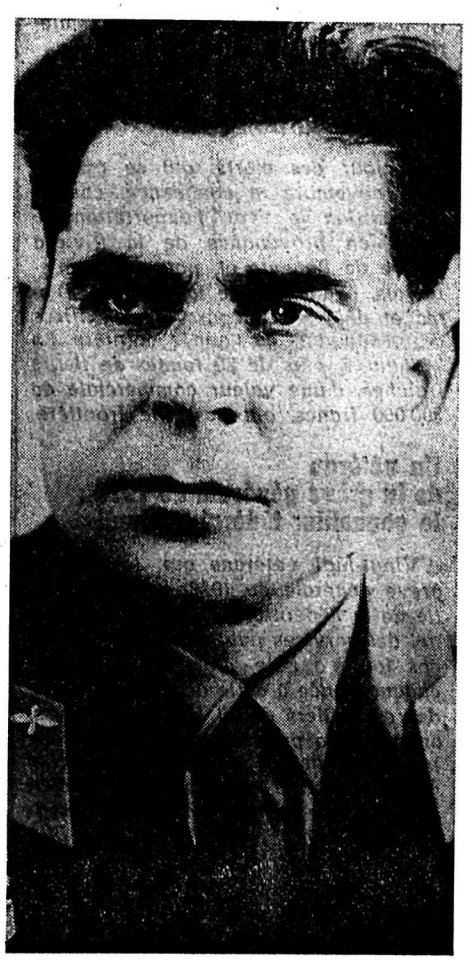

6e Festival international de cinéma amateur et indépendant à Nyon

A l'heure du palmarès et des résolutions

C'est dimanche soir que s'est terminé le Festival international de cinéma amateur et independant de Nyon par la remise des prix, la projection d'œuvres primées et de films professionnels hors compétition. Sans méchanceté de ma part, je dois avouer que les compétitions « amateurs » m'inquiètent comme elles inquiètent presque l'ensemble de la presse cinématographique spécialisée : malgré certaines velléités de renouveau, on y cultive la poussière de la tradition, on tente d'y faire vivre un cinéma en pantoufles, on discute trop gravement de questions non primordiales, voire futiles, on prend des vessies pour des lanternes, on s'enferme dans des schémas de jugement stériles, on confond la technique avec l'authentique création et, par une vision superficielle, on s'extasie devant des films pauvres ou des effets de style gratuit, le cinéma devient fabrication et non plus création, et s'il y a création elle est souvent naïvement prétentieuse. Par ailleurs, si l'on est un peu sensibilisé par certaines réalités contemporaines, il est gênant de se trouver dans le vase clos d'un festival qui respecte encore les rites d'officialité (style remise des prix avec flon-flons musicaux, présentateur sérieux, décorations florales — je préfère celles des hippies — et hôtesses en uniformes — par ailleurs charmantes). Le Festival de Nyon a besoin de jeunesse, mais d'une jeunesse qui rafraîchisse le dialogue et l'élève. Un peu moins de conformisme, messieurs : le cinéma est un art de la liberté que l'on ne doit pas enfermer dans l'académisme !

Ce que nous disons n'est pas une mise à mort du cinéma d'amateurs. Bien au contraire : nous estimons que chacun doit avoir la possibilité de s'exprimer par ce langage et qu'un cinéma en dehors du système commercial doit se développer, mais nous espérons une plus grande prise de conscience, d'autant plus que l'amateur ne subit pas les contraintes des producteurs et des censures. Sait-on qu'en France s'organise un cinéma politique et social parallèle, que Godard ne tourne quasiment plus qu'en seize millimètres, que le manque de moyens financiers n'est pas nécessairement un handicap pour l'inspiration !

TROIS FILMS

Trois des films primés ont été reprojetés dimanche, aucun écran d'or n'a été décerné. « J'arriverai à dix heures », de Claude Richardet (Suisse, 8 millimètres, 20 minutes, écran d'argent), révèle déjà une maîtrise sûre du langage cinématographique, même si cela ne suffit pas à une présence suffisante de l'interprète principale. Il s'agit d'une fable sentimentale (mais gentiment critique) qui met en opposition l'idéalisme juvénile (selon l'éthique des revues « SLC » ou « Mademoiselle Age Tendre ») et la réalité, moins conforme aux stéréotypes de masse. Dans la première partie, le cinéaste se laisse trop aller à un style à la mode, décoratif, qui l'assimile à ce qu'il critique, mais progressivement il parvient à se préciser (en appuyant peut-être trop avec de multiples musiques) et crée quelques scènes oniriques qui, tout en servant à distancer le spectateur de l'héroïne par le jugement, ne manquent pas de charme. Mais j'apprécie surtout la séquence finale à la gare, faite de petites notations originales allant de la poésie à l'humour jusqu'à l'émotion.

« Notturno » d'Aldo Bonadies (Italie, 16 millimètres, 18 minutes, écran d'argent) est un exemple de cinéma de prise de conscience. S'il souffre d'un montage et d'une utilisation de la musique parfois conventionnels, ce film sait en revanche dire par l'image ce qu'est le monde du travail par une alternance de vues du labeur et de l'évasion du bruit d'une machine. Et jamais le langage ne faiblit dans son expression. « Dnevnik Devj » de Vladimir Petek (Yougoslavie, 16 millimètres, 9 minutes, mention) me paraît moins réussi. Il présente un artiste sculpteur et son œuvre, mais demeure en dehors de ce qu'il montre par des techniques d'expression proches parfois du pur exercice.

Pour que le Festival de Nyon devienne l'an prochain un centre d'intérêt en Suisse romande, il devrait renoncer au cinéma d'amateurs (les documentaires cartes postales, le cinéma d'imitation, le cinéma occupation de loisirs, le genre banal) et se consacrer entièrement au cinéma dit indépendant, qui n'est pas nécessairement d'un coût de réalisation plus élevé, mais qui soit l'émanation d'auteurs authentiques, un cinéma qui ait réellement quelque chose à communiquer au spectateur, à l'instar de ce qui se fait aux Journées du cinéma suisse de Soleure, où les films sont souvent mauvais, mais tentent au moins d'exprimer personnellement ceux qui les font. Les amateurs n'y perdraient rien puisqu'ils verraient des films pouvant leur servir de modèle et s'ils ont le goût de la compétition qu'ils montrent leurs films aux « Concours nationaux » où ils trouvent vraiment les spectateurs auxquels ils se destinent.

Nous connaissons (et louons) les efforts inlassables des organisateurs de Nyon et ils pourraient apporter davantage de fruits et d'audience et rehausser le Festival en ne le consacrant qu'à un cinéma d'auteurs véritables. Pour cela, il faudrait peut-être intensifier les contacts avec les milieux non amateurs, aller à la recherche des films (comme cela se fait à Soleure) et ne pas se contenter seulement de ceux qui sont envoyés. Du cinéma indépendant dépend le rajeunissement du Festival de Nyon.

Marcel Leiser.

Gérard AUBERT dans « J'arriverai à Dix Heures » de Claude Richardet, Ecran d'Argent à Nyon.

Difficultés d'écoulement des oignons

LIESTAL. — Après les mauvaises expériences faites dans la vente des tomates, du vin, des cerises et des pruneaux, les cultivateurs d'oignons se trouvent maintenant en difficulté. Des centaines de tonnes de ce légume sont maintenant, dans la partie nord-est du pays, menacées de destruction. L'humidité a fortement contribué à en diminuer la qualité. Dans un communiqué, les intéressés à la culture des oignons, qui sont concentrés plus spécialement dans les régions de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, le Fricktal inférieur et le Leimental inférieur, relèvent l'absence de coordination entre producteurs, intermédiaires et revendeurs. Ils expriment aussi leur étonnement que les gros consommateurs, plus spécialement les grandes boucheries, importent de l'étranger de la poudre d'oignon.

Les produits indigènes doivent avoir le pas sur ceux de l'extérieur. Aussi, ces milieux lancent-ils un appel pressant afin que l'on utilise d'abord les oignons du pays et que l'on n'ait recours aux produits desséchés étrangers qu'à l'instant où la récolte indigène est épuisée.

Rappel opportun de la Conférence suisse de sécurité dans le trafic

Les dangers inconnus du dépassement

Bien qu'en automne la circulation routière ait tendance à diminuer, les accidents de dépassements jouent toujours, dans leurs diverses variantes (dépassements à contre-courant, marge latérale insuffisante, dérapages), un rôle prédominant. Lorsque, dans le courant de ces derniers mois, la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (CSR) lança son slogan « Témérité = crime », elle n'entendait nullement généraliser ; il s'agissait, purement et simplement, d'amener la discussion sur un thème d'une haute actualité. L'expérience a montré qu'une analyse mentale de tels problèmes contribuait déjà dans une large mesure à la prévention des accidents.

Très souvent, les « décrochages » sont le résultat d'une erreur de jugement. On sait qu'on ne peut dépasser que si le parcours nécessaire à la manœuvre est libre et offre une bonne visibilité sur toute sa longueur. Mais, dans l'appréciation des distances, on ne prend très souvent pas garde au fait que les véhicules roulant en sens inverse s'approchent à la même vitesse que soi-même, voire à une vitesse supérieure. Ce cumul des vitesses est particulièrement dangereux sur les tronçons à faible visibilité (par exemple dans les virages ou devant un dos d'âne), ainsi que sur les routes droites permettant de grandes vitesses.

Le parcours libre exigé pour un dépassement est pour le moins deux fois supérieur à celui qui serait nécessaire pour le dépassement proprement dit. Celui qui a l'intention de dépasser d'autres véhicules doit absolument tenir compte, dans l'appréciation de la distance nécessaire à la manœuvre, des véhicules qui peuvent surgir en sens inverse, notamment dans les virages ou à l'approche du sommet d'une côte.

Zurich : le Conseil d'Etat ne peut encore répondre aux accusations contre la police

ZURICH. — Répondant à une interpellation de M. Hans Meisser (Indépendant), au cours de la séance de lundi du Grand Conseil, le directeur de police, M. A. Mossdorf, a précisé que le Conseil d'Etat ne pouvait encore répondre aux accusations portées contre la police, relativement à son comportement lors des troubles de juin. M. Mossdorf a ajouté que les enquêtes ordonnées n'étaient pas encore terminées. La discussion, au sujet d'une éventuelle révision des dispositions sur la séparation des pouvoirs et les tâches de la police cantonale, pourra se faire probablement lors d'une des prochaines séances. On prévoit qu'elle prendra un certain temps.

A part cela, le Conseil a approuvé des motions à caractère scolaire, l'une demandant l'introduction de l'enseignement obligatoire de la gymnastique pour jeunes gens, et l'autre traitant des vacances et du système scolaire.

Drame à la gare de Sierre

Une employée de l'hôpital tuée par le train

Lundi après-midi, à 14 h. 45, une tragédie dont on ignore les causes s'est déroulée à la gare de Sierre. Alors qu'un train venait à quai, Mlle Giuseppa Spinelli, née en 1913, employée à l'hôpital de Sierre, a été happée et si gravement blessée qu'elle succomba peu après son admission à la clinique où elle avait été transportée d'urgence.

Un unique apprenti cordonnier au Tessin...

CHIASSO. — La Fédération cantonale des cordonniers a tenu une assemblée à Rancate, afin de s'occuper d'une étude du marché relative à la production artisanale de la chaussure en Suisse. Il a été constaté que le consommateur exige de plus en plus des souliers à bas prix, sans trop se préoccuper de la qualité. Souvent, on ne les donne plus à réparer. On les jette simplement lorsqu'ils sont usés. Dans sa forme traditionnelle, le cordonnier tend à disparaître. Ainsi, dans tout le Tessin, on ne recense plus qu'un unique apprenti qui consent à apprendre ce métier.

Le long week-end italien et ses répercussions en Suisse

CHIASSO. — Le 4 novembre, anniversaire de la victoire de 1918, est jour férié en Italie. Le long week-end partant du début de ce mois pour s'étendre jusqu'au 4 novembre, a été l'occasion pour de nombreux ouvriers originaires de la péninsule de retourner en Italie. Afin d'assouplir le trafic régulier, il a été nécessaire d'organiser plusieurs trains spéciaux. En Italie, le trafic ferroviaire a été particulièrement intense en raison des intempéries qui ont fortement entravé la circulation routière.

POUR TOUT VOUS DIRE

Un hélicoptère suisse pour aider les sinistrés italiens

Un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage a quitté Bellinzone lundi matin, pour se rendre au Piémont pour le compte de la Croix-Rouge suisse. Les deux hommes qui se trouvent à son bord participeront aux travaux de sauvetage et de déblaiements dans les villages sinistrés du Piémont. L'hélicoptère, qui sera basé à Biella, a emporté le matériel nécessaire aux premiers secours.

Beaucoup de fleurs ont passé la frontière

Le jour des morts, qui se célèbre le 2 novembre, a commencé, comme la tradition le veut, l'exportation de fleurs en provenance de la Riviera Ligure de Ponente et, pour la première fois, également de la Toscane. D'ores et déjà sont dépassés les chiffres correspondants de l'année dernière. En 24 heures, plus de 20 tonnes de fleurs fraîches, d'une valeur commerciale de 300 000 francs, ont passé la frontière.

Un vétéran de la grève générale de 1918 : le conseiller fédéral Tschudi

Vingt-huit vétérans qui, lors de la grève générale de 1918, faisaient partie de la Fédération bâloise du personnel des services publics, se sont réunis ces jours à Bâle, ainsi qu'ils le font chaque année à cette occasion. En plus des conseillers d'Etat Hauser et Wyss, on notait la présence de membres appartenant depuis un quart de siècle à la Fédération et parmi eux l'ancien président de section et actuel conseiller fédéral, M. Hans-Peter Tschudi. Sur un ton enjoué, ce dernier a décrit la façon dont il avait été amené à faire alors partie du syndicat.

ZURICH : dépôt de l'initiative demandant la suppression de la censure cinématographique

ZURICH. — L'initiative, lancée en mai dans le canton de Zurich et demandant la suppression de la censure cinématographique, a recueilli 7870 signatures, alors que 5000 sont nécessaires pour qu'elle soit valable. Les listes ont été déposées lundi matin, par deux représentants du journal « Zuercher Student », peu avant l'ouverture de la séance du Grand Conseil.

Les autorités vont maintenant entreprendre la vérification des signatures. L'initiative devra ensuite être soumise au corps électoral dans un délai de deux ans.

Pluies records dans toute la Suisse

ZURICH — 248 mm de pluie en deux jours à Locarno-Monti, 233 à Simplon-Village, 183 à Goeschenen, 187 à Lugano : voilà quelques records de chute de pluie établis en Suisse, de vendredi à dimanche matin. Le temps de foehn, qui régnait dans toutes les Alpes, a entraîné comme de coutume de nombreuses précipitations au sud des Alpes, qui se sont étendues dès le foehn tombé au nord et au Valais.

La Suisse orientale, où le foehn n'a pas cessé, est demeurée libre de précipitations.

Assurance maladie obigatoire

OLTEN. — Réunis à Olten, les délégués de la « Communauté de travail des organisations suisses d'entraide aux malades et invalides », ou « ASKIO », ont étudié le problème de l'assurance-maladie. Estimant que le système actuel ne donne pas satisfaction, ils ont voté une résolution demandant l'introduction de la clause obligatoire pour l'assurance-maladie, afin de fournir à chaque Suisse les moyens de se soigner sans soucis financiers. Ils réclament également une démarche énergique des autorités et de la population dans ce sens.

Un jeune homme fermement condamné pour ivresse au volant

HORGEN. — Le Tribunal du district de Horgen a condamné à 14 mois de prison dont à déduire la préventive, un jeune homme de 26 ans, qui avait provoqué un accident en état d'ivresse. Accompagné de son amie avec qui il avait fêté leurs fiançailles le 31 août dernier, il avait perdu la maîtrise de son véhicule, entre Hausen am Albis et Unteralbis. Il avait mortellement atteint un jeune piéton.

Le taux d'alcool, dans le sang du conducteur, était de 1,17 %. L'adhésion du fautif à la Croix-Bleue n'a pas convaincu le Tribunal de sa volonté de rachat.

Démission du secrétaire général de l'assemblée fédérale

BERNE. — M. Hans Bruehwiler, secrétaire général de l'assemblée fédérale, va donner sa démission. Il vient en effet d'être élu au poste de chancelier de la ville de Zurich.

Agé de cinquante ans, M. Bruehwiler est secrétaire des Chambres fédérales depuis 1954. La désignation de son successeur est prévue pour le printemps 1969.

Il meurt après cinq mois de coma

DELÉMONT. — Victime il y a cinq mois d'un accident de la circulation, M. Josef Schmassmann, âgé de 43 ans, marié et père de famille, tailleur de pignons, est décédé à l'hôpital, sans avoir repris connaissance depuis son accident.

Changements dans la presse

LUCERNE. M. Walter Maurer a commencé son activité de rédacteur sportif au « Luzerner Tagblatt » le 4 novembre. M. Maurer a travaillé auparavant aux « Tages-Nachrichten » de Muensingen, puis au « Blick ».

M. Eduard Baumann, jusqu'ici responsable des pages sportives du journal, s'occupera dorénavant de la chronique cantonale et locale.

Enfin, M. J.-Peter Fluckiger a été nommé directeur de l'édition du « Luzerner Tagblatt » et du « Zuger Tagblatt ». Il quitte la rédaction pour remplir ses nouvelles fonctions.

Soleure : pour une nouvelle école normale

SOLEURE. — Le Conseil d'Etat soleurois soumet au Grand Conseil, le projet et le budget de la reconstruction de l'Ecole normale de Soleure, devisé à 16 800 000 francs. Le temps d'étude sera porté de 4 à 5 ans, et les classes du premier degré réparties entre Olten et Soleure. On prévoit une extension, en cas de besoin, dans le Schwarzbubenland et le Jura.

Séquestration d'appareils de TV et de radio

BERNE. — En vertu de la Loi fédérale de 1934 sur la procédure pénale, l'entreprise des PTT a séquestré des appareils de radio et de télévision dont les propriétaires n'avaient pas payé les redevances et taxes de concession. Au cours de ces dernières semaines, ce ne sont pas moins de 23 appareils de radio et de 6 appareils de télévision qui ont été séquestrés, et qui seront mis en vente, après un délai de recours de deux semaines.

Don en faveur des musiciens de l'OSR

GENÈVE. — A l'occasion du cinquantenaire de l'Orchestre de la Suisse romande, une Fédération de coopératives vient de faire un don de 10 000 francs en faveur du « Fonds de détresse » des musiciens dudit orchestre.

Au Salon des arts ménagers : record de visiteurs

GENÈVE. — Le 16e Salon des arts ménagers qui vient de se dérouler au Palais des expositions à Genève, a fermé ses portes dimanche soir. Le nombre des visiteurs a été de 190 000, soit 20 000 de plus qu'au Salon précédent.

Le Thé de l'Abbaye N° 4
à base d'aubier de tilleul
et de 8 autres plantes sélectionnées
combat efficacement
RHUMATISME
aigu ou chronique, sciatique, lumbago, arthrite, goutte
Le paquet : Fr. 3.—
Envoi rapide par poste
Pharmacie - Herboristerie
LÉONNARD
Bas de la descente Saint-Laurent 8
Téléphone 22 33 06 LAUSANNE

L'Illgraben déborde, emporte une route et un pont

Ce n'est pas la première fois que l'on parle de l'Illgraben, ce torrent dévalant sur la rive gauche du Rhône, entre la sortie du Bois de Finges et La Souste. Ses frasques sont si connues et si dangereuses que, pour éviter la répétition de ses crues catastrophiques, comme celle qui, il y a quelques années, emporta le pont de la route cantonale, l'Etat du Valais a décidé de grands travaux de protection dans la cuvette initiale du cours d'eau. Ces travaux sont en cours. Il s'agit d'élever un barrage d'une hauteur de cinquante mètres, et de dompter la force de l'eau au moyen de petits barrages disposés en escalier le long du lit du torrent. Une grande entreprise effectue actuellement ces travaux.

Or, voici que l'Illgraben s'est rebiffé contre la contrainte à laquelle on veut le soumettre et sa réaction fut particulièrement vive. En effet, par suite d'une crue subite provoquée par les pluies de ces derniers jours, l'Illgraben a débordé à la hauteur des chantiers, arraché sur 80 mètres la route qui donne accès à ces chantiers, bousculé un pont en béton qui a été littéralement déplacé par la force du courant endommagé les digues en construction et emporté 300 mètres cubes de béton prêts à être mis en place. Ces dommages vont retarder l'avance des travaux et les renchérir considérablement. Les services intéressés du Département des travaux publics se sont rendus sur place pour prendre toutes les dispositions utiles.

M. Alfred Kramer, conseiller de Sion
NE SERA PLUS CANDIDAT

Par une lettre adressée au Parti radical de Sion, M. Alfred Kramer, conseiller municipal, annonce qu'il ne sera plus candidat pour les élections communales du 1er décembre prochain. M. Kramer entend laisser la place à de jeunes forces, après avoir représenté les radicaux sédunois pendant deux périodes à l'Hôtel de Ville de la capitale. M. Kramer était aussi le représentant distingué et courtois de la paroisse réformée de Sion et n'eut qu'à se féliciter à ce double titre des excellentes relations entretenues avec toute la population.

C'est en 1960 que M. Kramer, bien connu dans les milieux de la vigne et du vin, par ses fonctions de courtier, acceptait de figurer sur la liste du Parti radical de Sion et fut brillamment élu, puis réélu en 1964. M. Kramer inaugura son mandat de conseiller sous la présidence de M. Roger Bonvin puis, dès 1962, sous celle de M. Imesch, l'actuel président de la ville. On lui avait confié un dicastère particulièrement « épineux » : celui des débits de boissons. Il le dirigea à la satisfaction générale. M. Kramer siégeait également d'importantes commissions comme celle des finances et celle des abattoirs, où ses compétences lui valaient une audience attentive. Le Parti radical de Sion prendra acte de cette démission lors d'une assemblée générale du Parti et rendra au conseiller sortant l'hommage qu'il mérite.

SION :
Université populaire

Mardi 5 novembre 1968 : 20 h. 15, Ecole normale des garçons : cinéma par Hermann Pellegrini, critique de cinéma et professeur au Collège de Saint-Maurice. Chronique d'un fou, de Karel Zeman.

Mercredi 6 novembre 1968 : 18 h. 15 : salle Supersaxo, la littérature que se fait, par M. Maurice Zermatten, écrivain.

20 h. 15 : salle Supersaxo, mycologie par M. le docteur J.-L. Nicod-Delavallaz, professeur à Lausanne : connaissance des champignons.

L'initiative populaire de la Jeunesse radicale valaisanne Les listes de signatures vont circuler

Le comité de la Jeunesse radicale valaisanne met la dernière main à la préparation de la cueillette des signatures pour l'initiative populaire, lancée par la JRV, concernant la démocratisation des études.

Les listes de signatures seront vraisemblablement mises en circulation dès la semaine prochaine. Le « Confédéré » indiquera où l'on peut signer l'initiative, mais on peut d'ores et déjà annoncer que tous les renseignements utiles à ce sujet peuvent être fournis par les présidents des sections locales de la JRV.

A Sion, l'élection de la bourgeoisie se fera à la proportionnelle

Le 1er décembre, certains citoyens sédunois se rendront dans deux bureaux de vote. Il s'agit des bourgeois qui, en même temps que le Conseil communal, auront à renouveler le Conseil bourgeoisial. Cette élection revêtira cette année une importance particulière du fait que la proportionnelle a été demandée — et obtenue — par la traditionnelle, mais heureusement bientôt défunte — requête auprès du cinquième du corps électoral.

Les partis politiques, voire les groupements, devront donc déposer dans les délais prescrits leurs listes de candidats. Sans attendre des surprises, on pense que cette élection pourrait néanmoins refléter les dernières traces de cette mauvaise humeur, à propos de la fusion Sion - Bramois, qui s'était exprimée lors de la votation sur l'opportunité de la réunion des deux communes.

Aux dernières élections, en 1964, une seule liste, intitulée « liste d'entente » avait été déposée. Avaient été élus tous ses candidats, soit MM. Jacques de Riedmatten, Emile Gaillard, Flavien de Torrente, J.-C. Bessero, Paul Gasser, Robert Pfefferlé et Henri Mouthon.

A la suite du décès subit de M. Jacques de Riedmatten, qui avait été élu président de la bourgeoisie, c'est M. Bernard de Torrente qui lui a succédé en cours de législature comme conseiller et comme président.

SIERRE
Cours d'auxiliaires Croix-Rouge

Sous les auspices de la Section de la Croix-Rouge de Sierre et de la Section locale des Samaritains, il est organisé ce soir *mardi 5 novembre à 20 h. 30 à la salle des Samaritains, maison d'école des garçons sous-sol*, une séance d'information pour les cours d'auxiliaires hospitalières.

Mlle Gisèle Rolle, responsable romande de l'organisation et du développement de l'action des auxiliaires hospitalières exposera et informera les participantes du futur cours sur les buts poursuivis, sur les méthodes utilisées et sur la durée et le déroulement des cours. Deux monitrices de Sion, Mmes De Quay et Vogel apporteront leur précieux concours à l'organisation du cours qui se déroulera à *Sierre du 18 novembre au 23 novembre*. Toutes les personnes déjà inscrites et celles qui désirent s'intéresser à cette action sont instamment priées de participer à cette séance d'information.

Parti radical démocratique Sierre

Assemblée générale

L'assemblée générale du Parti radical de Sierre est convoquée pour **MERCREDI 6 NOVEMBRE 1968,** à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de ville (Bellevue).

Ordre du jour

1. Rapport d'activité
2. Elections communales 1968
   a) nombre des candidats
   b) désignation des candidats
3. Divers

Tous les citoyens de la ville de Sierre sont cordialement invités à cette assemblée.

Le comité

Papeterie

Kaiser S.A.

sans interruption
tout le jour
toute la semaine

Kaiser S.A.

Rue de Bourg 18

Exceptionnellement !

— Alors entendu, c'est pour le 2 novembre !
— Non, pas cette fois.
— Comment ? C'est toujours le 1er samedi du mois !
— Exceptionnellement pas en novembre.
— Ah ! Pour quand ?
— Mais pour le 9 novembre, le 2e samedi.
— Bien, je remets d'une semaine mon rendez-vous avec la chance.
— Rassure-toi, car si la Loterie romande a changé de date, elle a conservé le gros lot de 100 000 francs et les milliers d'autres plus petits, dont 30 de 1000 francs.

P 50 L

L'ORDRE DES AVOCATS VALAISANS

a le profond regret de faire part du décès de

Maître Aloys THEYTAZ

Avocat et notaire
Préfet du district de Sierre

Les membres de l'Ordre sont priés de participer en corps aux obsèques, qui auront lieu en l'église paroissiale de Sainte-Croix, à Sierre, mercredi 6 novembre à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, route de l'Hôpital 24, à 9 h. 30.

P P. L

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DU VALAIS

a le regret de faire part de la perte douloureuse que le pays vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloys THEYTAZ

Préfet du district de Sierre

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, le mercredi 6 novembre 1968, à 10 heures, en l'église de Sainte-Croix.

Sion, le 4 novembre 1968.

Le président du Conseil d'Etat :
W. Lorétan.
Le chancelier d'Etat :
M. Roten.

A vendre beaux meubles de styles divers

Très beau salon Louis XV corbeille

Ravissant salon cabriolet Louis XV couvert de beau velours fond bleu avec motifs. — Divers fauteuils Louis XIII, Louis XV, et divers. Belles commodes Louis XV, Louis XVI semainier, secrétaires, tables, chevets, glaces, vitrine Louis XVI, petits meubles, lits de repos, canapés.

GRAND CHOIX DE JOLIS MEUBLES

MAISON ALBINI - SION
44, Sommet du Grand-Pont
Téléphone (027) 2 27 67
Mme R. Héritier

Même adresse : Très belle chambre à coucher à deux lits mi-moderne état de neuf.

P 670 L

AU MUSÉE CANTONAL À SION
Connaissance de l'Amérique latine

L'Amérique latine est passée pendant longtemps inaperçue des Européens. Ceux-ci, préoccupés avant tout par les problèmes de l'après-guerre et par l'évolution soudaine de l'Afrique et de l'Asie où ils comptaient de nombreuses colonies, oublièrent presque totalement l'existence d'un continent qui, actuellement, abrite 230 millions d'individus (ils seront 600 millions à la fin du siècle) et qui est le théâtre d'événements significatifs.

Ce n'est qu'au cours de ces dernières années que l'on note, ici et là, un intérêt de plus en plus marqué pour l'Amérique latine, encore que l'on a trop souvent tendance à envisager toutes les Républiques du continent sous le même angle du fait qu'elles parlent l'espagnol (le Brésil mis à part), et qu'elles ont une histoire et une religion communes, imaginant que les problèmes de l'une sont obligatoirement ceux des autres, ce qui n'est vrai que dans une certaine mesure.

Pendant près de huit années, M. Jean-Christian Spahni, ethnologue, collaborateur du Musée d'ethnographie de Genève et du Musée de l'homme de Paris, de la Radio et Télévision suisses, auteur de nombreux ouvrages scientifiques, a parcouru en train, en autobus, en automobiles particulière, en bateau, en pirogue et même à pied plus de 100 000 kilomètres, se rendant jusque dans les lieux les plus retirés, partageant la vie quotidienne des habitants et conduisant ses enquêtes dans les couches les plus diverses de la société.

Spécialiste de l'artisanat, M. Spahni a rapporté de ses voyages une collection très riche d'objets fabriqués par les artistes populaires des Républiques du continent. Qu'il s'agisse de pièces en bois, en métal, en paille tressée, de céramique ou d'étoffes tous ces témoignages appartiennent au patrimoine le plus authentique des peuples de la Cordillère des Andes et de la Forêt tropicale. D'où l'importance de l'exposition que le Musée cantonal d'histoire naturelle de Sion a accepté de présenter.

Au cours de cette manifestation, M. Spahni prendra à plusieurs reprises la parole et entretiendra son auditoire des graves problèmes économiques, sociaux et politiques que doivent affronter la plupart des nations sud-américaines. L'augmentation de la population, l'abandon des compagnes, la réforme agraire, la faim et la misère, l'industrialisation, le drame de la jeunesse et l'intégration de la population indigène : tels sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés et suivi d'une discussion à laquelle chacun sera appelé à participer. Ces conférences, destinées au public et aux étudiants des lycées, seront accompagnées de la projection de clichés et de films en couleurs. Des visites commentées de l'exposition, sous la conduite de M. Spahni, ont été prévues. Enfin, les objets exposés, seront mis en vente à des prix très abordables.

TOURISME PÉDESTRE

Le comité de l'Association valaisanne de tourisme pédestre a siégé à Sion sous la présidence de M. Henry Varone. C'est avec un vif intérêt qu'il a approuvé le rapport, très détaillé, établi par son secrétaire, le Dr P. Darbellay.

Le nombre croissant des membres qui font partie de cette société ainsi que la très forte participation (plus de 80 personnes) à la course d'automne Sanetsch-Mayens de Conthey, organisée par ses soins, témoignent de l'activité intense que déploie cette institution et de l'importance qu'elle prend de plus en plus pour le tourisme valaisan, en particulier pour animer la saison d'été.

Le balisage et l'entretien d'un réseau de plus de 2000 kilomètres de sentiers ont exigé un effort soutenu et un engagement financier considérable.

D'autre part, l'Association suisse de tourisme pédestre (ASTP) est consciente de cette situation et accorde son appui dans la mesure du possible à l'Association valaisanne qui lui exprime ses remerciements les plus sincères.

A l'issue de cette séance, une réception, empreinte de simplicité mais d'autant plus cordiale et sympathique, a eu lieu à l'intention du prédécesseur de M. Varone, le méritant Charles-Albert Perrig, qui a été acclamé président d'honneur par l'assemblée générale à Ernen, en reconnaissance de ses vingt-cinq ans d'activité au sein du tourisme pédestre valaisan. Le président a remis ensuite un cadeau-souvenir caractéristique et de circonstance à son prédécesseur, M. Perrig, qui, avec son humour habituel, remercia chaleureusement tous ses anciens collaborateurs.

CHRONIQUE

En marge d'une élection présidentielle

par Philippe AMIGUET

J'aurais pu également appeler cette chronique « Un Poète chantre d'un continent ». Son nom Walt Whitman. Il est né en 1819, dans une ferme, à Long Island. A dix ans il quitte sa maison natale, entre à l'école à Brooklin où il apprend à lire et à écrire. C'est à cette époque qu'il découvre et dévore les romans de Walter Scott. Cet amour de la lecture fait de lui un typographe. A vingt ans, il fonde un journal. L'affaire ne réussit pas ! Quelques mois plus tard, il travaille à New York dans l'imprimerie du « New World ». Il a trouvé sa voie. Il aime cette grande métropole fiévreuse, consommatrice d'énergies humaines. Les machines, autour de lui, naissent à profusion, donnant aux Etats-Unis des moyens de production gigantesques. L'Amérique du Nord, débarrassée de ses Peaux-Rouges, devient une terre en travail dont Whitman s'institue le chantre. Il s'écriera dans un de ses poèmes, « Et toi Amérique, toi, toi, aussi un monde avec tes vastes géographies ».

Au physique, Whitman est grand et large : une force de la nature ! M. Pierre Brodin qui a écrit un livre captivant intitulé « Les Maîtres de la littérature américaine », dit au sujet de Whitman : Il aime l'amour physique, célèbre avec hardiesse toutes les activités sexuelles. Il aime les hommes et les femmes, ceux-là sans doute, plus que celles-ci, mais il choisit généralement la femme comme symbole de l'amour charnel ». Selon M. Pierre Brodin, il introduit par là « le sexualisme dans la littérature ». Ses « Feuilles d'Herbe », ce recueil de poèmes étonnant, trépidant, exercera une forte influence sur André Gide et l'aidera à s'évader du symbolisme. Autre chose : si Whitman s'insurge contre le fade style poétique, implanté par le romantisme anglais, il devient d'autre part la cible des journaux piétistes. Le clergé méthodiste voit dans « Feuilles d'Herbe » un ouvrage licencieux.

*

Mais pourquoi parler de Walt Whitman en ce temps d'élections, de kermesses politiques, de défilés de majorettes, de vedettes blanches ou noires ? Parce que dans l'œuvre de Whitman on trouvera, à propos des élections présidentielles de son époque, le texte d'un curieux discours politique ayant pour titre la « Dix-huitième Présidence ». Ce discours a été prononcé par le poète contre les candidats officiels Frémont et Buchanan, « Ah ! c'est bien le moment, s'écrie Whitman, de se faire représenter par deux vieux politiciens délabrés. C'est bien le moment pour ces deux cadavres d'être à la tête d'une nation amicale, fraîche de trente millions d'hommes vifs et électriques ».

Ce que veut Whitman à la présidence : « C'est un homme barbu, descendant des Monts Alleghanys, qui irait s'asseoir sur les coussins de velours de la Maison-Blanche. Mon candidat serait un batelier ou un forgeron, vêtu d'un costume de travail, malin, bien informé et sain de corps ». Bref, sorti du peuple, Whitman parle pour le peuple. Démagogue, romantique, il se révèle un grand orateur de réunions électorales. Il n'a pas peur. Il ne mâche pas ses mots. Il fonce sur ses adversaires. Avant tout démocrate, il se sent le pionnier de la démocratie américaine : la seule au monde, la plus parfaite ! Mais, malgré son éloquence, Whitman assistera au succès d'un « des vieux cadavres », au succès de Buchanan qui « favorisera les tendances esclavagistes ». Ce qui n'empêchera point le poète-démocrate de célébrer l'Amérique entière : « la péninsule verte de Floride, les champs de coton de l'Alabama, les collines et les vallons dorés de la Californie et Cuba aux douces brises ».

En Europe, attentif à la poussée américaine, Victor Hugo publiera, le 9 avril 1840, un poème « Les Deux côtés de l'horizon » : « L'Amérique surgit et Rome meurt. »

Un astre ardent se couche,
Un astre froid se lève
Seigneur, Philadelphie,
Un comptoir de marchands
Va remplacer la ville où

Michel-Ange rêve...

J'ai cité, naguère, ces vers vengeurs où, par la plume d'un poète, l'Europe entend faire respecter et sa grandeur et son génie.

Ph. A

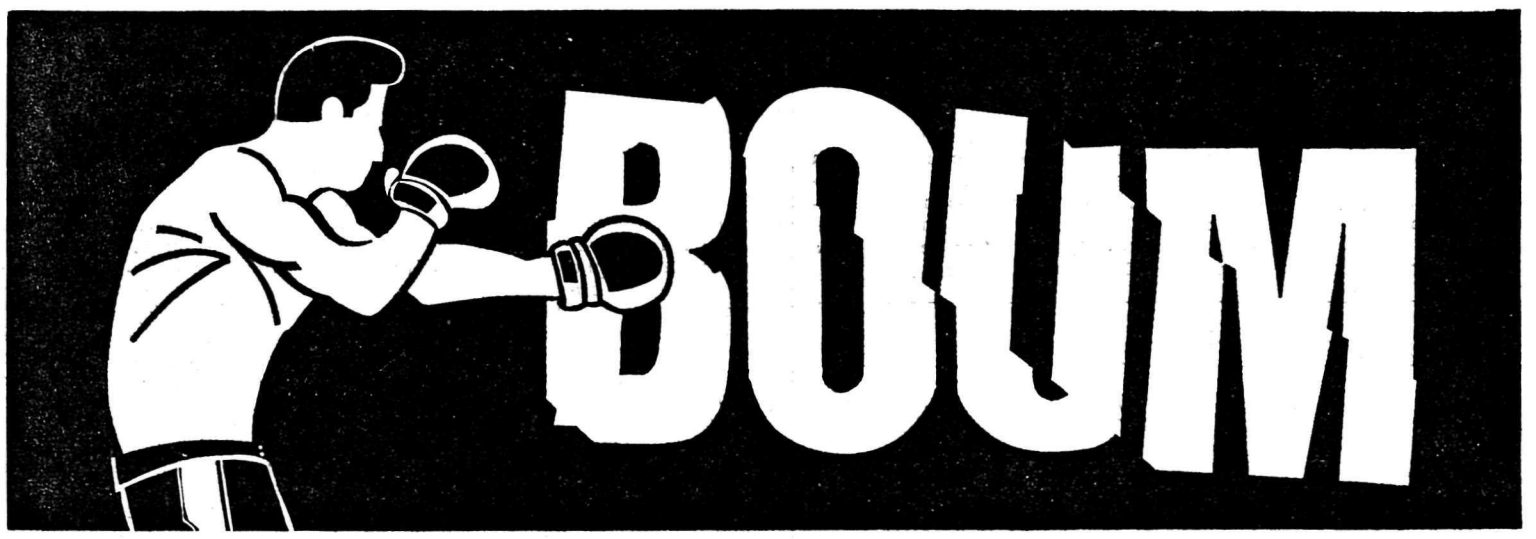

coop

CAKE CARAMEL LA PIÈCE 2.50

YOGHOURTS
écrémés aux fruits

3 pour 2

LARD sec
du pays

500 gr. Fr. **5.-**

Avec timbres COOP

taillez-vous la part du lion!

maintenant gratis

50 points coop

par tranche de Fr. 10.– sur tous achats dans nos magasins

coop

P 7203 S

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'architecture à Martigny cherche tout de suite

STÉNODACTYLO

ayant de l'initiative, au courant de tous les travaux de secrétariat. Travail varié et intéressant. Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au

Bureau P.-L. Rouiller + P. Saudan, architectes, 1, r. du Rhône, 1920 Martigny.

P 90110 S

SKIS

neufs « Rawil » avec double sécurité, la paire **Fr. 100.—**

Modèle « Valsuper », avec double sécurité, la paire **Fr. 120.—**

Envois contre remboursement partout.

Aux Quatre Saisons
Rue des Mayennets 3
Sion, Tél. (027) 2 47 44

P 3204 S

Pour votre publicité: Publicitas Sion (027) 3 71 11

Raffanel PARIS

JEUNESSE ET ÉLÉGANCE DES FEMMES FORTES

JUSQU'AU 60

*

LA NOUVELLE COLLECTION "PRÊT A PORTER" EST EN VENTE CHEZ VOTRE SPÉCIALISTE :

Boutique de Babette - Sion
Grand-Pont 23 - Tél. (027) 2 61 41

0612503 L

ENVOI DU NOUVEAU CATALOGUE. SUR SIMPLE DEMANDE

FIDUCIAIRE

FIDUMON

ANDRÉ MONNET
Comptable dipl. fédéral

Comptabilité
Gérance
Organisation
Expertises
Revisions
Impôts
Tous mandats fiduciaires
Courtier en immeubles
patenté
Assurances

Bureau :
Avenue de la Gare 5, **Sion**
Tél. (027) 2 75 55

Bureau et appartement :
L'Oasis, **Riddes**
Tél. (027) 8 74 54

P 21001 S

Le professeur Niehans, trop connu et mal connu :

LA THÉRAPIE CELLULAIRE AU SERVICE DES FEMMES

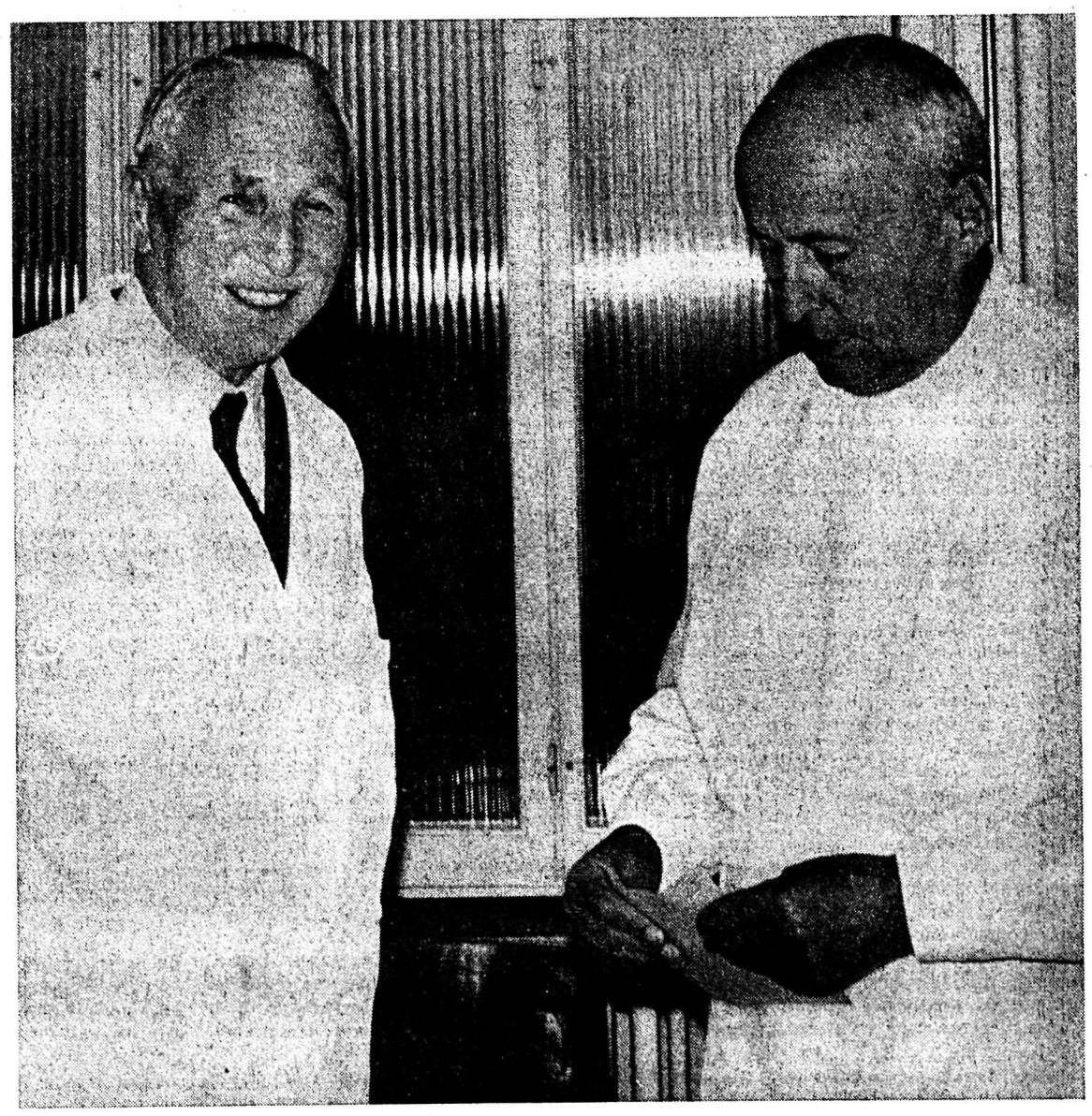

Le professeur Niehans et, à droite, le docteur W. Michel, directeur de « La Prairie ».

Le professeur Niehans est connu dans le monde entier pour sa thérapie cellulaire. En Suisse pourtant, où il a sa clinique à Clarens près de Montreux, on ne prononce son nom qu'avec méfiance ou une ironie à fleur des lèvres. Méfiance, car on veut éviter de soulever un problème délicat qui fit couler beaucoup d'encre il y a quelques années dans les journaux sérieux et dans ceux qui le sont... beaucoup moins, lors d'un conflit qui opposa le docteur Niehans à la Société vaudoise de médecine.

Ironie aussi, parce qu'on pense inévitablement avec un certain sourire aux « vieillards » célèbres qui doivent au professeur d'avoir retrouvé une énergie et une verdeur nouvelles. Parmi eux, Pie XII et Somerset Maugham, qui ne se lassa pas de divulguer son enthousiasme à la suite du traitement subi avec succès. On parle aussi de Charlie Chaplin, de Noël Coward, de Robert Schuman. Le docteur est muet à leur sujet, discret, lié par le secret professionnel.

On a parfois tendance à oublier qu'il n'a pas consacré toute sa vie à mettre au point et à faire des cures de rajeunissement. La thérapie cellulaire qu'il a découverte en 1927 déjà, et à laquelle il s'est voué tout entier sans répit, n'est pas seulement efficace dans les cas de sénilité ou de vieillissement précoce. Elle a permis d'obtenir des améliorations et des guérisons très nombreuses dans bien d'autres cas :

Troubles rénaux, neuro-végétatifs, de la circulation sanguine, de la ménopause, nanisme (mais oui !), mongolisme, albinisme, enfants retardés physiquement ou mentalement, encéphalopathie infantile, asthénie, insuffisance du cal dans les fractures, infantilisme féminin, ulcères, gastrites, tachycardie, insomnies, surmenage des « hommes d'affaires », et j'en oublie.

Certaines femmes ont été guéries de la stérilité grâce au traitement par les cellules fraîches, « porteuses de vie ». Mais quelles sont donc les théories du professeur Niehans, si mal connues chez nous ? Je vais essayer de vous les présenter de la façon la plus claire, la plus simple et la plus neutre possible au cours de cet article.

La mort était déjà au chevet d'une malade pour que naisse la thérapie cellulaire !

Chirurgien et endocrinologue passionné, le docteur Niehans avait constaté depuis longtemps que l'apport de substances chimiques, telles que les hormones synthétiques, ne pouvait suffire pour revitaliser un organe épuisé, les extraits n'agissant que temporairement. Il commença alors par tenter de greffer sur l'homme l'organe frais d'un animal. Il exécuta ainsi plus de 1000 transplantations.

Le hasard voulut que la thérapie cellulaire vit le jour un premier avril, celui de l'année 1931. Ce jour-là, une femme était en danger de mort. Un jeune chirurgien lui avait fortement lésé les parathyroïdes au cours d'une opération du goître. Cela avait déclenché chez elle de fortes crises tétaniques. Le chef de la clinique où elle se trouvait lança un appel affolé au docteur Niehans déjà réputé pour ses transplantations de glandes. Il lui demanda de greffer à la patiente des parathyroïdes d'un animal, car sans ces glandes, l'homme ne peut vivre longtemps.

« Pas le temps d'hésiter », expliqua le docteur Niehans au cours d'un exposé qu'il fit à Soleure pour la Société d'histoire naturelle en 1955, « impossible aussi de tenter une transplantation car la moribonde me serait restée entre les mains sur la table d'opération. Je suivis alors une sorte d'inspiration, découpai en tous petits morceaux les parathyroïdes prélevées sur un animal, ajoutai du sérum physiologique et injectai cette préparation à la patiente ».

Les heures s'écoulèrent pleines d'inquiétude, mais voici que les crampes diminuent et disparaissent. La malade était sauvée. Telle fut la naissance de la thérapie cellulaire. Chose étonnante, ce premier succès a vraiment été entier puisqu'il dure depuis plus de 20 ans !

Des cellules vivantes au secours de celles qui sont déficientes

Le docteur Niehans tenta ensuite prudemment d'injecter dans un muscle des cellules de différents organes. Le succès était au bout de chaque expérience. « Jusqu'alors », écrit le docteur Niehans, « on croyait que l'injection d'albumines étrangères produirait un choc dangereux, mais les cellules fraîches d'un animal sont au contraire merveilleusement supportées, sans douleur, sans enflure, sans fièvre. »

Le docteur Niehans attendit d'avoir un recul de vingt ans et quelque 3000 injections à son actif avant de parler de la thérapeutique cellulaire qu'il avait découverte, cela prouve sa prudence extrême.

La « migration des cellules » : un phénomène encore inexpliqué

Le docteur Niehans s'appuya sur les travaux du professeur Carrel pour expliquer le phénomène de la régénération de cellules déficientes par des cellules « porteuses de vie » comme les appelle Virchow.

Il arriva à démontrer que les cellules neuves prélevées sur un organe étranger revitalisent exactement l'organe correspondant chez l'homme. Un exemple : si l'on injecte des cellules du foie au fœtus d'un ovin, ces cellules vont « migrer » vers les cellules du foie du patient après injection.

Mais par quel processus ? Il reste à démontrer

Le docteur Niehans a pu suivre les cellules dans leur « pérégrination » au moyen d'expériences sur des animaux. Il les a en effet rendues radio-actives pour pouvoir les détecter quelques temps plus tard au moyen d'une radiographie à l'endroit précis où elles devaient arriver.

Le docteur Niehans a mis à la disposition des chercheurs de très grosses sommes pour qu'ils tentent avec lui de percer le mystère. Il a fait à l'Institut international de recherches un don d'un million destiné aux savants qui pourront révéler la nature et le comportement des éléments stimulants apportés par les cellules vivantes. Cette thérapie, qui, comme le dit le docteur Michel, collaborateur du docteur Niehans, est la médecine de l'avenir, a de nombreux et fervents adeptes en Allemagne et en Autriche, mais aussi de farouches détracteurs, qui refusent cette thérapie encore empirique, comme l'ont été beaucoup de grandes découvertes de la médecine, il y a quelques années, les homéopathes ont dû vaincre une méfiance assez semblable.

Comment prépare-t-on les « cellules porteuses de vie ? »

Les fragments dont l'organisme du malade a besoin sont prélevés sur le fœtus d'une brebis à laquelle on vient de faire une césarienne. Des médecins se mettent immédiatement à broyer ces organes dans des conditions de stérilité absolue. Cette opération terminée, on administre une piqûre au patient. Il s'est passé moins d'une heure entre l'instant où l'animal vivait encore dans le ventre de sa mère et celui où sa vie s'infiltre doucement dans le corps humain.

UN REPORTAGE DE NICOLE MÉTRAL

Ce traitement ne peut se faire qu'en l'absence de tout foyer sceptique. Les cellules sont sans effet sur les virus et les maladies infectieuses. Elles sont très sensibles aux bactéries. Il est donc indispensable, précise le docteur Niehans, de soigner tout foyer d'infection (dents gâtées, amygdales enflammées, etc.) avant de pratiquer une injection.

Après le traitement, il faut également prendre de nombreuses précautions :

Eviter les rayons X, les ondes courtes, les rayons ultra-violets, les bains de soleil, le sauna, les bains turcs, les casques surchauffés pour sécher les cheveux. Il faut aussi s'abstenir de fumer et de boire de l'alcool et ne jamais recourir aux hormones synthétiques.

Un espoir pour les femmes stériles

Je me suis glissée habilement dans l'horaire surchargé du docteur Walter Michel, qui dirige actuellement la clinique de La Prairie, pour lui demander de me parler plus particulièrement de la thérapie cellulaire au service des femmes et des mères.

Très grand, bien droit et robuste dans sa blouse blanche, avec un pétillement malicieux dans le regard, le docteur Michel m'a reçu dans son cabinet de consultation et m'a énuméré très calmement, malgré les téléphones et les infirmières qui le rappelaient constamment à son travail, tous les cas qui peuvent être soignés par la thérapie cellulaire.

Il me parla tout d'abord de certains cas d'affaiblissement après un accouchement difficile ou une maladie grave. Des cellules de placenta peuvent redonner des forces à l'accouchée.

Il passa ensuite aux cas d'infantilisme ovarien chez une jeune fille. Une injection de cellules folliculaires de l'ovaire déclenche enfin ses premières règles. Les troubles de la ménopause, hypertension artérielle, nervosité, maux de tête, vapeurs, malaises, hémorragies de l'utérus, peuvent être soulagés par une injection de cellules « porteuses de vie ».

Des cas de dépression nerveuse ont été soignés ainsi avec succès.

Le docteur Michel souleva également le problème des femmes stériles. Il a obtenu un plein succès dans bien des cas de stérilité en régénérant la muqueuse utérine par des injections.

Fabiola, la reine triste, n'est jamais venue chez le professeur Niehans. Peut-être aurait-elle perdu cette nostalgie dans le regard quand elle embrasse les enfants des autres femmes.

La thérapie cellulaire permet d'obtenir des améliorations considérables dans des cas de mongolisme. Plusieurs injections de cellules acidophiles d'hypophyse antérieure, de cellules de thymus, de thyroïde et de placenta peuvent diminuer le volume de la langue des enfants mongoliens, à condition de le faire avant leur puberté.

Il ne faut pas s'attendre à des miracles, mais à des progrès lents qu'une mère attentive remarquera bien vite.

Les résultats de cette thérapie ne sont pas immédiats. Les cellules commencent à agir au bout de trois à quatre mois.

« 1000 injections ne donnent pas 1000 guérisons », ai-je lu dans un petit fascicule du docteur Niehans. J'ai demandé à mon interlocuteur si ce traitement pouvait être néfaste ? Il m'assura, avec beaucoup de sérénité, que les cellules fraîches ne peuvent jamais faire du tort à un patient ni aggraver son mal. Mais elles peuvent soulager et cela a été prouvé bien souvent. Il n'y a qu'à écouter l'enthousiasme des anciens patients de la clinique, qu'à observer ce jeune homme de la région dont on décèle au point de vue intellectuel à peine le mongolisme.

Je viens de lire dans le dernier « Express » un long article sur les jeunes savants dont les découvertes ont une très grande signification pour l'éclaircissement du mystère des cellules vivantes. Leurs découvertes révèlent le rôle primordial que joue l'ADN, « cette grosse molécule qui constitue l'essentiel des chromosomes, minces filaments situés au cœur de chaque cellule, par lesquels les parents transmettent aux enfants les caractères héréditaires ». Il est écrit textuellement dans cet article que *« les recherches sur les mécanismes fondamentaux de la vie cellulaire sont aujourd'hui celles qui ouvrent les plus brillantes perspectives de progrès en médecine. »*

Je cite encore la conclusion de l'article de Jacqueline Giraud : « Un nouvel objectif est maintenant offert aux Sherlock Holmes de la biologie moléculaire, celui d'intervenir dans cette machinerie délicate (l'organisme humain) pour corriger tel ou tel défaut héréditaire en injectant une certaine dose d'ADN. »

Encore hypothétique, cette thèse ne rejoint-elle pas celle du docteur Niehans et ne vient-elle pas confirmer qu'il a toujours été dans la bonne voie, bien avant tous les autres ?

Nicole MÉTRAL.

CHAUDS LES MANTEAUX...

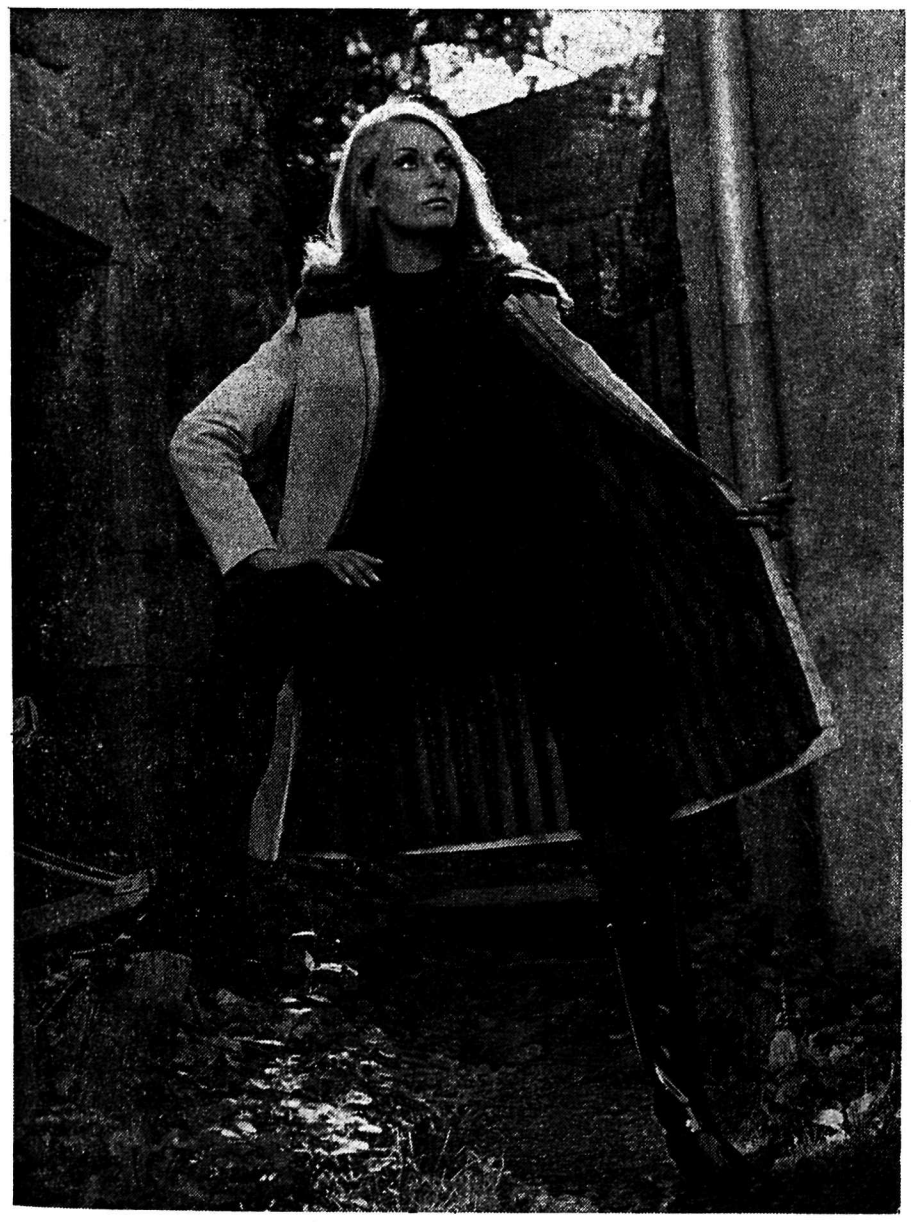

Ce manteau poids plume cache bien son jeu : Il semble léger, désinvolte et fait pour l'entre-saison, mais il a été conçu pour affronter les jours froids car il est doublé d'un peluché bien chaud en orlon rayé de rouge et de beige. Une idée amusante et gaie ! (Photo Du Pont.)

LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

LÉGUMES :

Poireaux, céleris-pommes, oignons, chicorée, échalotes, carottes, choux rouges et blancs, fenouil, chicorée pain de sucre, rampon, épinards, salades pommées, peu de concombres de serre, laitues romaines, courgettes, choux-fleurs.

Nouveautés : choux de Bruxelles, chicorée pain de sucre.

FRUITS :

Pommes Golden, Boskoop, Jonathan, Starking. Reinettes du Canada. Poires du Valais.

POISSONS :

Féras du lac de 300 à 600 grammes environ (4 fr. 50 la livre), filets de carrelet (4 fr. 25 la livre).

COQUILLAGES :

Huîtres, moules.

GIBIER :

Lièvres — civet et râble, perdreaux, cailles et faisans.

MUSIQUE TRADITIONNELLE

UN PARADIS PERDU?

Un entretien de Pierre BOULEZ avec Martine CADIEU

Musique orientale, musique occidentale: je suis contre ces évocations parallèles, contre ce système de comparaison. Je trouve que l'on se fait une idée trop sentimentale et émotive de la musique orientale : on y plonge exactement comme des touristes qui vont voir un paysage prêt à disparaître. Car l'on sait très bien que ces civilisations musicales peuvent disparaître ; alors on les contemple, on s'imagine en retirer une dose de sagesse par rapport à notre monde occidental en mouvement. Mais le mouvement est la vie, et je déteste cette idée de « paradis perdu ». C'est une mièvrerie haïssable

Les musiques de l'Asie, de l'Inde, sont admirables parce qu'elles sont arrivées à un point de perfection — et c'est cette perfection qui m'intéresse — puis elles se sont congelées, de sorte qu'il n'y a pas de musique orientale moderne dans un langage moderne.

D'autres langages, au cours de l'Histoire, sont arrivés à la même maturité Mais ce qui est important c'est ce qui continue. Je connais la musique péruvienne — celle des Indiens des Andes — et la musique d'Afrique noire. J'ai sérieusement travaillé et noté la musique indienne. Mais si la connaissance, l'étude de ces civilisations m'a influencé, ce n'est que sur un plan spirituel. J'y ai trouvé davantage une éthique de l'existence qu'une esthétique. L'influence est dans mon esprit, non dans mes œuvres. En voici les trois points principaux : la structure temporelle (la conception du temps est différente) ; le concept d'anonymat ; le concept de l'œuvre admirée non comme chef-d'œuvre mais comme élément de vie spirituelle.

Vivre à l'intérieur de la musique

Les aspects techniques que l'on fait toujours passer au premier plan lorsqu'on regarde des partitions contemporaines sont absolument accessoires et secondaires. On sait bien que l'Asie a donné une importance extrême à l'organisation des intervalles, avec une particulière finesse. Je voudrais, moi aussi, récupérer cette finesse d'écoute, cette finesse d'intervalle horizontal — dégagé de l'épaisseur polyphonique — mais en élaborant la polyphonie de façon différente.

De même, la rigueur des Orientaux dans l'organisation structurelle rythmique m'intéresse. Elle est très grande dans la musique de l'Inde et de Bali. Certaines dimensions intermédiaires dans l'improvisation, surtout dans le merveilleux Gagaku,[1] m'intéressent également. J'aime cette dimension qui n'est que peu à peu définie : on y exclut toute idée de « chef d'œuvre accompli pour l'éternité ; on apprend à vivre à l'intérieur de la musique à y faire son choix. L'influence de l'Inde et du Japon est donc une influence de pensée.

Mais ne cherchez pas d'exemples dans les œuvres contemporaines : une influence n'est bonne que lorsqu'elle est transcendée. Il n'y a pas dans les œuvres vivantes d'illustrations précises dont on peut dire : ceci vient de tel *raga*,[2] etc. Ce serait du folklore. Lorsqu'on transpose ces éléments — certains l'on fait — cela sonne absolument faux ; c'est le paradis perdu dont je parlais tout à l'heure. Il y a du « Paul et Virginie » chez les gens qui fouillent la musique contemporaine et en font un « voyage oriental ». D'ailleurs — ouvrons une parenthèse — le phénomène n'est pas nouveau. Depuis le XVIIIe siècle, depuis le temps des « chinoiseries », il existe une influence diffuse de la musique orientale. Celui qui l'a le plus profondément ressentie, le plus merveilleusement transcendée, c'est Debussy. Je ne pense pas à « Pagodes » mais, par exemple, à «Et la lune descend sur le temple qui fut». La notion temporelle et la sonorité sont nettement marquées... Mais André Schaeffner a tout dit sur ce sujet et notamment à quel point Debussy a été impressionné par le théâtre annamite.

Un courant de pensée

Le contact le plus profond entre l'Orient et l'Occident, c'est chez Claudel qu'on le voit : il a, mieux que personne, compris le monde de l'Asie. L'influence du théâtre chinois sur Brecht et sur Genêt est considérable. Ce n'est donc pas un courant d'influences purement musical ; c'est plutôt un courant de pensée. Songez aussi à Van Gogh, à Debussy fou d'Hokusai. De tout temps il y a eu des rapports profonds entre les civilisations. Ce qui est important, c'est l'universalité. Un Japonais qui découvre la perfection du chant grégorien fait une expérience similaire Songez aussi au compositeur américain John Cage qui est un cas particulièrement intéressant : les œuvres qu'il a composées avant son engouement pour le Zen et où il utilise la technique des séquences rythmiques selon les *ragas*, sont intéressantes.

Mais quand je vous disais que l'on ne pouvait pas transposer les éléments de perfection d'une autre civilisation, d'une autre langue dans la nôtre, je voulais dire que l'on ne peut à la fois conserver et expliquer. Le sens est faussé dès que l'on explique. C'est pourquoi, hors de leur pays, tant de musiciens et de danseurs indiens se sont perdus : leur art s'est trouvé défiguré.

Il y a encore un point important. Le fait de frapper sur des gongs, d'utiliser le *gamelan*[3] est accessoire. Mais il y a une leçon à tirer de la tradition orientale : nos instruments occidentaux ont tendu vers la standardisation et vers la spécialisation ; tous, par eux-mêmes, produisent le son pur, donnent le même *do* à tous les degrés. Il n'y a pas d'individualisation du son. En Orient, par contre, un instrument n'est pas accordé de manière définitive : il existe une relativité des instruments — pas seulement une relativité du timbre, mais aussi une relativité accordée à chaque moment de la création. Il me paraît important d'utiliser les instruments, non comme une clé anglaise universelle, mais en fonction de leur particularisme.

Le passage du « parlé » au « chanté»

C'est là, je crois, un apport intéressant des études qu'on peut faire sur la musique orientale. Mais, pour moi, le *Nô*[4] demeure le sommet. Je veux l'étudier et, en particulier, ses rapports avec le *Sprechgesang*[5]. Il faudrait vraiment établir une nouvelle technique vocale, à l'école du *Nô*. Il existe en ce domaine de graves problèmes, car on ne trouve pas de véritable amorce d'une nouvelle technique vocale, ni un enseignement vocal nouveau. Schoenberg a voulu unir le «parlé» et le «chanté» (qui ont d'ailleurs toujours existé dans le théâtre musical), mais il n'a pas vu que les tessitures étaient différentes. La tessiture du « parlé » est devenue anarchique, tandis que celle du « chanté » est modelée avec plus ou moins de rigueur. La seule école que je connaisse qui ait résolu ces problèmes, c'est celle du *Nô*. Si un jour j'en avais le temps, j'aimerais suivre toutes les écoles du *Nô*, approfondir sur place les façons de travailler, suivre les cours assez longtemps pour découvrir le secret des Japonais, leur aisance à passer du « parlé » au « chanté ».

A propos de notion temporelle différente, d'œuvres cycliques apparemment sans commencement ni fin — en Inde ou au Japon la musique s'écoute très longtemps, on entre, on sort, on écoute, on abandonne — je peux dire que sur le plan de la création je vis moi-même dans une espèce de plasma qui me permet de me déplacer en glissant d'avant en arrière. J'ai maintenant un matériel souple qui me permet ces glissements dans le temps et ces recréations. C'est ainsi que j'ai fait plusieurs versions de « Pli selon Pli » et je pense à un élargissement d'« Eclat ».

Si l'on se passionne pour la musique indienne, il faut cependant se méfier de l'attitude qui consiste à attribuer un pouvoir de magie à cet univers. Je serais déçu si pour les jeunes musiciens l'influence indienne devenait un refuge dans un monde soi-disant menacé qui est notre monde vivant, réel.

Vous me dites que les *ragas* vous semblent un excès de formalisme en raison de leurs correspondances à des moments dans le temps (l'aurore, le soir) à des états spirituels codifiés. N'oubliez pas que ce formalisme subsiste aussi dans nos genres musicaux. On ne joue pas des « javas » dans les églises. Et la musique du Moyen Age a eu ses équivalents des *ragas*. Cependant, le temps efface et gomme. Au Moyen Age, la polyphonie était bannie de l'église en tant que véhicule de sentiments indicibles et indécents. Aujourd'hui, nous n'avons plus de catégories morales, mais nous avons des catégories esthétiques Nous jugeons même les Cantates de Bach de façon déformée ; il est bien difficile de distinguer une cantate profane d'une cantate sacrée ; seul demeure le langage fondamental.

Il y a en toute civilisation lointaine une dimension historique dont nous n'avons plus la clé. Un Japonais peut très bien confondre Meyerbeer et Berlioz, comme nous pouvons confondre très facilement deux créations orientales. Méfions-nous des à peu-près, des connaissances superficielles, de l'engouement. Exception faite de certains spécialistes qui en savent davantage, nous risquons fort de répandre des erreurs, car la culture est un microscope : chacun regarde ce qui l'intéresse, et c'est pourquoi il y a si peu de points de concordance. Les techniques orientales et occidentales ne peuvent pas coïncider. Mais toute étude quelle qu'elle soit des différents langages musicaux sera positive et enrichissante dans la mesure où elle garde un pouvoir de fécondation et à condition qu'on sache la transcender

Martine CADIEU.

1) Musique de cour du Japon : la plus ancienne forme de musique orchestrale du monde.

2) Un certain nombre d'intervalles, correspondant à des expressions bien définies, sont choisis pour former un mode, ou raga Les modes ne doivent pas, en principe, avoir moins de cinq et plus de douze notes. Les modes les plus usuels en ont sept.

3) Orchestre javanais

4) Forme théâtrale qui combine la musique, la danse et la poésie, les dialogues en prose alternant avec des récitations lyriques confiées au chœur.

5) Chant déclamé proche de la parole.

JOURNAL ET TERROIR

Le journal suisse possède le plus souvent un caractère local ou régional. Fortement enraciné à son lieu de parution, il « vit » au milieu de ses lecteurs. Le Suisse tient à lire un journal qui, outre les nouvelles de l'étranger, lui relate les événements de son lieu de domicile et des environs immédiats, La sphère d'intérêt de l'homme se situe là où il habite, là où il gagne son pain.

A cet égard, le journal local remplit une fonction publique. Il commente les événements de la région, les projets de la commune, redresse les faits, dénonce les erreurs, suggère de meilleures solutions. Bien des plans ont vu le jour grâce à l'initiative des journaux.

Le journal local ou régional a donc un rôle important à jouer dans la vie de la commune, de même que dans ses relations avec les lecteurs. Lors d'un récent sondage effectué dans une petite ville d'une région rurale, la télévision suisse a posé la question suivante : « A quels journaux renonceriez-vous le plus volontiers ? » Sur 30 personnes interviewées, prises dans toutes les couches sociales, 28, soit environ le 93 %, ont répondu qu'elles se priveraient plutôt de tous les autres journaux que de leur journal local.

C'est pour cette raison que la plupart des 490 journaux de notre pays sont des journaux locaux. Beaucoup d'entre eux couvrent une région plus ou moins étendue et seuls quelques rares hebdomadaires — mise à part une feuille à sensations — s'étendent sur toute une région linguistique. Aucun journal n'a, à proprement parler, une diffusion nationale comparable à ce que l'on trouve chez la plupart des grands journaux étrangers.

Les événements locaux occupent une très grande place dans la partie rédactionnelle des journaux suisses. Les journaux qui veulent s'étendre au-delà de leur zone d'influence habituelle doivent tout d'abord soigner la chronique locale de ces régions.

la vie économique et financière

BOURSE DE LAUSANNE

	1. XI.	4. XI.
BCV	1185	190
Caisse d'épargne	465	465 d
CFV	935	935 d
Brigue VZ	98 d	98 d
Cuir et Plastique	1050 d	1050 d
LO	405	420 of
Navigation ord	45	45 d
CVE	540	540 d
Rom. Electr.	405	400 d
Beau-Rivage	600 d	600 d
Nestlé port.	3200 d	3220
Nestlé nom.	1975	1975 d
Suchard A	1450	1425
Ateliers Vevey	605 d	605 d
Baumgartner	3600 d	3600 d
Câbl. Cossonay	2950	2950 d
Chaux, Ciments	515	515 d
Feuille d'Avis	295 d	295
Innovation	380	377
Sapal	9200	920 d
La Suisse	3100	3050 d
UMV	2150 d	2080 d
Zyma	5300 d	5375
Alcan Alum.	115	112 d
Amer. Tel. Tel	237	233
Can. Pacific	282 1/2	283.50 d
Consol Nat. Gas	131 d	128.50 d
Dow Chemical	347 d	344 d
DuPont	750 d	741 d
East Kodak	340	335 d
Ford Motor	258 d	253 d
Gen. Elec.	413	407
Gen. Foods	364 d	357 d
Gen Motors	382 d	376.50
Goodyear Tire	262 d	259 d
IBM	1349	1342
Int. Nickel	164 1/2	162.50
Int. Paper	162 d	156 d
Int. Tel. Tel.	253 1/2	252
Kennecott	201 d	201
Montgomery	190 d	185 d
Nat. Distillers	167 d	164 d
Pacific Gas	152 1/2 d	153.50
Penn Central	277 1/2	276 d
Stand Oil NJ	351	344
Union Carbide	191 d	190 d
U.S. Steel	187 1/2 d	185.50 d
Woolworth	134 d	132.50 d

Les cours de la Bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

BOURSE DE ZURICH

	1. XI.	4. XI.
Swissair port.	880	838
Swissair nom.	770	754
UBS	5005	5035
SBS	3220	3250
CS	3675	3700
BPS	2550	2550
Bally	1350	1350
Commerciale	335	340 d
Fédérale	430 d	432 d
Electro	1770	1770
Holderbank	460	460
Indelec	1350	1345
Motor	1340	1340
Traction	232	231 d
Métaux	750	730 d
Italo	215	213
Rück	2235	2230
Winterthur	1110	1100
Zurich	5600	5590
Aar	810	880
Boveri	2670	2665
Saurer	1425	1435
Ciba port	8610	8590
Ciba nom.	6610	6610
Simplon	—	470 d
Fischer	1275	1275
Geigy port.	15450	15575
Geigy nom.	7540	7650
Jelmoli	4900 d	4910 d
Landis	1560 d	1575
Lonza	1450 d	1440
Maschinen	1710	1700
Sandoz	7925	7890
Aluminium port.	7000	6990
Aluminium nom.	3225	3250
Suchard B.	7850	7900
Sulzer	4425 d	4450
Oursins	6740	6700
Anglo	302	295
Bowater	33 1/2 d	33 3/4
CIA	79	78
Bull	69 1/2	67 1/4
Olsit	194 1/2	191 1/2
Philips	246 1/2	242
Royal	281 1/2	238 ex
Sodec	170	165
Unilever	297	294
AEG	268	286
Anilin	230 1/2	229
Bayer	303	302
Hœchst	175	172
Mannesmann	338	338
Siemens	219	217
Thyssen	604	602
VW		

BOURSE DE NEW YORK

	31 X
Alcan	26 5/8
Amer. Tel.	54 6/8
Caterpillar	48.—
Cons. Nat. G	30 7/8
Corn Prod.	42 1/2
Dow Chem.	80 1/2
Dupont	171 1/8
Eastm. Kodak	77 3/8
Ford	59 3/4
Gen. Elec.	95.—
Gen. Foods	83 7/8
Gen. Motors	87 3/4
Gen. Tel. Elec	42 7/8
Goodyear	60 7/8
IBM	307.—
Intl. Nickel	37 3/4
Intl. Paper	37 1/4
Intl. Tel.	58 1/4
Kennecott	46 5/8
Litton	78 3/4
Mobil Oil	56 5/8
Montgomery	44 1/2
Nat. Cash. Reg	120 3/8
Natl. Dist.	38 3/8
Pac. Gas. El.	35 7/8
Pennsy RR	63 1/8
Phil. Morris	56 5/8
Proct. Gamble	88 1/4
Royal Dutch	58 7/8
St. Oil NJ	81.—
Un. Carbide	44.—
Un. Royal	63 1/8
US Steel	44.—
Woolworth	31 1/4
Can. Pac.	78.—
Ches. Ohio	71 3/4
Dow Jones	953.62
Industrial	266.44
Rails	131.29
Utilities	17.170
Volume	

BOURSE DE MILAN

Assic. Generali	(FERMÉE)	(FERMÉE)
Fiat		
Finsider		
Italcementi		
Magneti Marelli		
Olivetti priv		
Snia Viscose		
Montedison		

BOURSE DE GENEVE

	1. XI.	4. XI.
Gardy	248 of	249
Charmilles	1200 d	1190
Physique port.	1370	1390
Physique nom.	1040	1030
Sécheron port.	365	360
Sécheron nom.	320	320
Amer. Eur. Sec.	172.50	171.50
Montedison	6.70	6.70
Olivetti	19.20	19.10

BOURSE DE LONDRES

	1. XI.	4. XI.
Ang. Amer. Corp	29	28 3/4
British Petrol	109/6	11/3
Br. Amer. Tobacco	135/—	135/—
Courtaulds	32/7 1/2	33/6
de Beers	32 1/4	32 1/2
Elliott		
Gus A.	63/9	64/6
Imp. Chemical	105/—	105/—
Rolls Royce	47/1 1/2	47/4 1/2
Shell		
United Steel	86/—	86/—
West Holdings	147/6	146/3

BOURSE DE FRANCFORT

	1. XI.	4. XI.
AEG	273	272.70
Badische Anilin	246.40	246
Daimler-Benz	419	418 1/2
Deutsche Bank	337.70	337 1/2
Dresdner Bank	307	307 1/2
Farben Bayer	212.60	211.20
Hœchster Farben	278.50	278
Kaufhof	671	676
Mannesmann	160 5/8	160
Siemens Halske	311	310.40
Thyssen Hütte	201	200 1/2
VW	555	554 1/2

BOURSE DE PARIS

Air Liquide		
Fcaise Pétroles		
Hachette		
Machines Bull		
Michelin		
Péchiney		
Peugeot		
Rhône-Poulenc		
Saint-Gobain		
Suez		
Thomson Houst.		

BOURSE DE BALE

	1. XI.	4. XI.
Bâloise Holding	208	207
Ciment Portland	4225	4250
Ciba nom.	6600	6600
Geigy port.	15400	15500
Geigy nom.	7540	7615
Pâtes de bois	1010 d	1010
Sandoz	7950	7900 d
Hoffmann bon	147000	139000

BOURSE D'AMSTERDAM

	1. XI.	4. XI.
AKU	104.90	105
Hoogovens	114.50	112.50
Zwan Organon	188.40	187.60
Philips Lampen	165.10	162.60
Royal Dutch	209.10	204.70
Unilever	143.90	140

HORS BOURSE

	Offre	Demande
Fund Inv.	émission	13.13
Div. Invest.	émission	11.74
Div. Growth	émission	17.04
Paillard	3100	3150
Banque Romande		1075

BILLETS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28	4.32
Canada	3.95	4.04
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	106.—	108.50
France	84.50	87.50
Italie	—.68	70 1/2
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.30	8.55
Hollande	118.—	120.—
Danemark	56.—	59.—
Norvège	58.50	61.50
Suède	82.—	85.—
Finlande	101.—	106.—
Espagne	6.—	6.30
Portugal	14.80	15.35
Yougoslavie	29.—	38.—
Grèce	13.40	15.—
Egypte	—.—	6.—

Diplôme fédéral d'employé de banque

(cb) La croissance économique et les progrès de l'automation exigent que les banques disposent d'un personnel de plus en plus qualifié. La nécessité d'une formation professionnelle spécifique suffisamment poussée a été reconnue très tôt dans la profession bancaire. L'Association suisse des banquiers, l'Association suisse des employés de banque et la Société suisse des employés de commerce ont conclu, il y a plus de vingt ans, un accord créant les conditions et les instruments d'une formation bancaire complète. Après avoir suivi un cours de 5 à 6 semestres, les candidats reçus se voient délivrer un diplôme fédéral d'employé de banque. Les épreuves sont jugées par des experts qualifiés, sous la surveillance de la Commission suisse pour les examens professionnels en matière de banque.

L'abondance actuelle des offres d'emploi ne stimule guère l'intérêt pour une formation professionnelle astreignante. Il est donc réjouissant de constater que, malgré cette situation favorisant la facilité, 70 employés de banque se sont présentés cette année aux examens. Sur ce nombre, 26 travaillent dans des grandes banques, 20 dans des banques cantonales, 15 dans des banques locales et 9 chez des banquiers privés ou dans des fiduciaires. 60 candidats ont été reçus et leur formation supérieure a été attestée par le diplôme convoité.

La vaste matière qui fait l'objet des épreuves est garante d'un haut degré de formation. L'examen oral porte sur l'économie bancaire générale, les opérations de banque et les connaissances juridiques ; un travail pratique, une composition et la comptabilité constituent l'examen écrit. Il en résulte que l'employé de banque titulaire du diplôme fédéral jouit d'une estime particulière dans la profession, que ses chances d'avancement sont plus grandes et qu'il a souvent aussi l'occasion de compléter sa formation par un stage à l'étranger.

Une résolution des députés sud-vietnamiens

SAIGON. — A la fin d'une session houleuse pendant laquelle ils ont critiqué très sévèrement les Etats-Unis et le président Johnson, les députés sud-vietnamiens ont adopté hier soir une résolution demandant à la population de soutenir totalement le président Nguyen Van Thieu.

« Le peuple doit se préparer à lutter à la fois contre le communisme et l'impérialisme américain », a notamment déclaré un député, tandis qu'un autre traitait le président des Etats-Unis de « Dowboy texan » et s'écriait : « Les Américains veulent nous pousser dans la voie de l'esclavage ».

De ton beaucoup plus modéré, la résolution adoptée déclare que, « par amour de la paix, la Chambre ne s'oppose pas à l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam, mais réclame du Nord-Vietnam une réponse par la désescalade ».

Elle affirme que le Sud-Vietnam est prêt à parler directement avec le Nord pour chercher les moyens de mettre fin à la guerre, mais « refuse catégoriquement de participer à toute réunion où sera présent le Front national de libération en tant que tel ».

Rarement depuis la création de la Chambre, il y a un an, les députés n'avaient vécu une journée aussi tumultueuse, et ce n'est qu'en fin de soirée qu'ils ont finalement adopté le texte de la résolution préparé en commission.

Une délégation militaire tchécoslovaque à Moscou

PRAGUE. — Une délégation de l'armée tchécoslovaque comptant sept membres et conduite par le général Frantisek Bedrich, chef de l'administration politique de l'armée, a quitté Moscou lundi pour Varsovie, annonce radio Prague. Avant son départ de la capitale soviétique, cette délégation a été reçue par le général Andrei Gretchko, ministre de la défense soviétique, en présence du maréchal Jakubowski, commandant en chef des forces armées du Pacte de Varsovie et du général Alexi Epishev.

Le départ de Prague de cette délégation militaire n'avait pas été annoncé et c'est la première fois qu'il est fait mention de son existence et sa mission n'est pas définie.

« Al Assifa » revendique la responsabilité du bombardement sur Eilath

LE CAIRE, 5 novembre. — (ATS-AFP). — « Al Assifa », section militaire de l'Organisation « Al Fatah », revendique la responsabilité du bombardement effectué samedi soir par des roquettes de gros calibre sur la ville israélienne d'Eilath, et affirme avoir touché plusieurs centres importants de cette localité, annonce un communiqué publié au Caire.

Important procès politique à Athènes

ATHÈNES, 5 novembre. — (ATS-AFP). — Hier s'est ouvert, devant le Tribunal militaire d'Athènes, le procès d'Alekos Panagoulis et de quatorze autres personnes accusées de complicité dans l'affaire de l'attentat du 13 août dernier, contre le premier ministre Georges Papadopoulos.

Alekos Panagoulis, 30 ans, est un ancien étudiant de l'Ecole polytechnique et membre des « Jeunesses du centre. »

Délégation FNL à Paris

PARIS, 5 novembre. — (ATS-AFP). — Mme Nguyen Thi-binh, chef de la délégation du Front national de libération, aux conversations de Paris, a déclaré à son arrivée à l'aérodrome du Bourget, hier matin, qu'elle est venue à Paris « pour prendre part à temps aux travaux préparatoires de la conférence à quatre sur le Vietnam qui s'ouvrira le 6 novembre ».

140 000 francs dans une bûche !

BRESSUIRE, 5 novembre. — (ATS-AFP). — Un maçon de Bressuire (Deux-Sèvres) a découvert par hasard 140 000 francs dans une bûche qu'il s'apprêtait à jeter au feu. La bûche lui ayant semblé légère, il l'examina de plus près et constata qu'elle était creusée et découvrit à l'intérieur deux sachets de plastique contenant 140 000 francs de titres au porteur

C'est un vétérinaire de la ville, mort il y a peu de temps, qui avait dissimulé ce magot dans la bûche.

Il n'en avait pas averti sa femme, qui avait revendu du bois de chauffage au maçon

Cent morts dans la région de Verceil

VERCEIL (Piémont). — Près de cent morts, cinquante disparus, trois cents blessés et des centaines de milliards de lires de dégâts, indique un bilan des inondations dans la région de Verceil, communiqué hier à 17 h. 30 GMT par un assesseur de la mairie de Biella.

D'autre part, selon un responsable de l'Union industrielle textile de Verceil, 80 % des établissements industriels laniers ont été détruits. La région fournit 40 % de la production lainière italienne.

Départ des troupes étrangères de Tchécoslovaquie

PRAGUE. — La presse tchécoslovaque fait état de départs massifs, au cours de la journée de dimanche, des troupes étrangères du territoire tchécoslovaque, a annoncé Radio-Prague dans une émission en langue tchèque, destinée aux citoyens tchécoslovaques à l'étranger.

D'importants mouvements de troupes ont été enregistrés en Bohême centrale et la région de Bohême du Sud (frontière avec l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche) est déjà, selon les journaux, presque totalement évacuée.

Des unités étrangères ont passé la frontière avec l'URSS et la Hongrie

Grève des chemins de fer dans le sud de la France : trafic perturbé

BERNE. — En raison d'une grève dans la région « Méditerranée » des chemins de fer français, les trains quittant Genève pour le Midi ne circulent, selon les renseignements fournis par les CFF, que jusqu'à Lyon ou Grenoble. Toutefois, on pense que, faisant exception, le train « Hispania-Express » circulera jusqu'à Port-Bou (départ de Genève à 20 h. 56).

La durée de la grève n'est pas encore déterminée. Le public sera renseigné ultérieurement sur son évolution.

chronique judiciaire

SIMPLE POLICE : Les incidents de l'Athénée

Quand le spectacle est dans la salle

— Tout a commencé par une gifle, raconte un témoin, sans qu'on sache qui de l'agent de police ou du manifestant l'avait donnée !

On peut dire, cependant, que de la discussion jaillit la manière puisque le directeur de l'Athénée où se déroulait la scène ordonna de faire pleins feux dans la salle et de suspendre la projection du film.

Il s'agissait d'un navet américain « Commando au Vietnam », qui, depuis quatre jours qu'il était au programme, donnait lieu à des palabres dans les petits cafés de la Cité, fréquentés par des étudiants.

C'était, pour le cas où cette date deviendrait historique, le samedi 26 novembre 1966, au soir.

Dix personnes dans la fleur de l'âge, l'aîné n'étant pas le moins jeune par ses raisonnements, répondent des délits de violences et menaces contre les fonctionnaires, de lésions corporelles simples, d'injures, d'opposition aux actes de l'autorité

Il ne s'agit pas là, toutefois, des données d'une tragédie et le président Bucher qui siège en simple police, assisté de Mme Huber comme script-girl, prend bien soin de le préciser.

— Ne dramatisons rien ! dit-il avec le sourire.

LA LOCOMOTIVE ET LES WAGONS

M. Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse et critique de cinéma tient « Commando au Vietnam » pour un film politique discutable, certainement téléguidé par les services psychologiques de l'armée américaine.

— Il n'a même pas été tourné au Vietnam, mais dans une province du Siam et il n'a pas passé en France.

— Vous lui avez consacré une critique peu flatteuse ?

— Je crois qu'on peut le dire !

Il expose qu'il s'agit d'une production de série, à scénario, où les bons sont très bons, les méchants très méchants : « Je le trouve provocateur... »

M. Buache précise que les directeurs de salle et les placeurs de films sont tenus par contrat, quand on leur loue un bon film d'en accepter plusieurs médiocres.

— C'est ce qu'on appelle la locomotive et les wagons.

On le savait déjà, mais on ne le répétera jamais assez pour les spectateurs qui s'étonneraient encore de leurs désillusions.

Si j'ai bien compris, on peut considérer « Commando au Vietnam » comme le dernier des wagons, le wagon de queue.

UN DIRECTEUR PRUDENT

Le directeur du cinéma se montre plus prudent pour répondre au Tribunal que pour fixer le choix de ses programmes.

C'est tout juste s'il se souvient qu'il a une salle.

— Il est rare, dit-il, que nous puissions voir d'avance le scénario d'un film.

« Commando au Vietnam » étant autorisé par la censure fédérale, cantonale, communale, il a cru pouvoir le passer et, en effet, il en avait le droit strict.

Il alerta lui-même la police au moment où la paix que faisaient régner à l'écran des soldats américains angéliques et armés ne parut pas s'établir dans la salle.

Pourtant, sans le vouloir, il avait mis le public en condition d'admirer la police :

— Avant la bande principale, note le président Bucher, il y avait un documentaire sur les chiens de police !

UN « VIEUX » MILITANT

Voyons les faits.

Le président Bucher interroge un certain Sylvain de Genève, maître secondaire, qui semble avoir joué dans le spectacle qui allait se dérouler dans la salle un grand premier rôle, ses compagnons du « Lapin Vert » en étant réduits aux utilités.

— Je suis un vieux militant, déclare Sylvain, qui doit avoir été « progressiste » au berceau, puisqu'il n'a que trente-six ans.

Il en est d'ailleurs toujours à ses premiers pas.

C'est en arrivant à Lausanne qu'il a appris que le film « Commando au Vietnam » soulevait des protestations dans les milieux de Belles-Lettres, et il se mit en devoir, faute d'organisation, d'animer une manifestation prévue pour le fameux grand soir.

Il alla quérir des banderoles où éclataient des slogans, dans le local des Jeunesses progressistes qui « étaient mortes », affirme-t-il, puis, ayant alerté la presse, il se posta devant le cinéma.

Quelle déception !

Ils n'étaient que trois ou quatre à l'attendre, il s'en excusa auprès de Messieurs les reporters : « J'étais passablement miné, M. le président ! » Il s'aperçut toutefois, en entrant dans la salle, que d'autres étaient là.

J'aime beaucoup la franchise de Sylvain et je regrette que certains de ses compagnons n'aient pas la même.

Sylvain avoue tout net qu'il ne connaissait pas le film et qu'il le condamnait donc par avance, sur la foi de la publicité de lancement.

Il lui suffit ensuite de dix minutes de projection pour sentir se renforcer son opposition.

Le président Bucher s'en étonne :

— Ne trouvez-vous pas qu'il eût été honnête de le voir tout entier avant de le juger ?

Le « vétéran » n'est pas d'accord :

— En ma qualité d'archéologue, un infime morceau de bouteille me suffit à reconstituer la bouteille tout entière...

— Oui, mais si vous aviez la bouteille en main, vous n'auriez plus besoin d'analyser le morceau !

PARLER AU PEUPLE !

Passées les premières images du film, l'idée m'est venue raconte Sylvain de monter sur la petite scène devant l'écran Quelqu'un a crié « arrêtez la projection ! » et je me demandais ce que j'allais faire

Fort heureusement, des camarades m'ont suivi, ils ont déployé des banderoles : « Halte à l'agression américaine au Vietnam » et « USA hors du Vietnam ».

Je ne savais pas que je parlerais au peuple !

L'argumentation de Sylvain et de ses camarades tient en une phrase et en une matinée : « Du moment qu'on nous avait interdit de distribuer des tracts, alors que nous en avions le droit, nous avons essayé autre chose... »

— Connaissez-vous le règlement de police ?

-- Il n'a jamais été appliqué dans une salle d'étudiants...

— On était dans une salle de cinéma !.. A-t-on jeté des boules puantes ? demande aux six agents, quatre en uniforme, deux en civil, le président Bucher.

Alors un de ces messieurs qui connaît peut-être cet alexandrin boiteux : « Les capitaines vainqueurs ont une odeur forte » apporte cette précision :

— En tout cas, il y avait de l'odeur !

Deux agents en civil commencent par parlementer avec les manifestants, tandis que des spectateurs menacent de se faire rembourser leur place, et comme cette conférence sur le Vietnam piétine, il faut faire appel au renfort.

Deux policiers munis de matraque et deux autres à mains nues interviennent coup sur coup et aussi coups sur coups et bientôt c'est la mêlée et la confusion.

— J'ai traité un Monsieur de « prostitué qui gagne son argent avec le sang des autres ! », reconnaît un témoin, et je me suis aperçu plus tard que j'avais parlé à un agent en le prenant pour le directeur.

LE PRÉSIDENT FAIT ÉVACUER LA SALLE

Sylvain n'a pas voulu obtempérer à l'ordre d'évacuer la salle. Il s'est laissé tomber, selon une tactique éprouvée ; il s'est laissé traîner...

— Etait-ce une attitude digne pour un maître secondaire ?

— Je le crois, M. le président !

— Vous étiez presque déculotté !

— Mes élèves ont affiché cette photo avec sympathie, dans toutes les classes où j'enseigne.

J'ai opposé, à la façon britannique, une résistance passive aux agents.

Le président avait averti le public qu'au premier incident, il ordonnerait l'évacuation de la salle.

Comme on rit un peu trop bruyamment, il passe l'exécution et deux agents canalisent l'assistance vers la porte.

— Ne marchez pas sur les bancs ! recommande l'huissier-chef Leyvraz, d'autres s'assoieront dessus !

— Vous avez ce que vous cherchez ! clame une neutre voix de femme à l'adresse du président, puis on entend une voix d'homme à l'octave au-dessous : « Justice de flics ! »

Le président Bucher qui est fait à l'abus des mots autorise les curieux à revenir l'après-midi.

LE TON Y ÉTAIT !

Sylvain regrette, après réflexion presque mûre, de s'être laissé traîner :

— Une autre fois, j'aurais recours à une méthode plus originale.

Battu et hissé dans le panier à salade, il a été bien secoué :

— Nous étions six à nous le disputer, résume des garçons, quatre manifestants et deux policiers !

— Je n'étais pas là, coupe le président Bucher, je commence à le regretter.

Une injure « Fasciste ! » a été jetée à la figure des représentants de l'ordre.

— Est-ce bien une injure ? argumente un des accusés.

Mais un agent a cette jolie réplique :

— En tout cas, le ton y était !

Une jeune femme s'est suspendue à la matraque qu'un policier tenait à deux mains, horizontalement, mais avec moins de grâce que Vera Caslavska à la barre et l'agent s'est fâché : « Vous êtes folle ! »

— C'est une injure, Monsieur, lui signifie l'accusé en plein Tribunal, l'index gentiment levé

On entend beaucoup de professions de foi, des uns et des autres, puis on fait entrer un jeune reporter, Antoine Golay qui témoigne avec sérénité.

Il avait eu vent de la manifestation et quand ses espoirs commencèrent à se réaliser, par une bagarre de western, il courut chercher ses appareils au vestiaire et prit une trentaine de vues du combat.

Alors le président Bucher à M. Schaefli, directeur de l'ASL :

— Vous pouvez féliciter votre reporter, il a fait du beau boulot qui facilite le nôtre.

M Golay semblant partout à la fois, il photographia de la salle les manifestants de la scène, et de la scène ceux de la salle, ce qui nous vaut une magnifique vue plongeante sur Sylvain, mais un agent peu sensible à cette activité pourtant fort louable le malmena rudement.

Antoine Golay a été blessé légèrement, et son appareil brisé.

Résultat du match :

Deux policiers et MM Sylvain et Golay, contusionnés, un médecin nous rassure aujourd'hui sur leur sort commun :

Rien de grave.

Un couple de spectateurs venu passer une bonne soirée à l'Athénée a été « embarqué dans le panier à salade et la dame en paraît d'autant » plus étonnée qu'elle porte des lunettes rondes.

— Vous assistiez en spectatrice, à la mêlée ?

— Oui, M. le président.

— Sur une photo on vous voit ravie, sur une autre pensive.

— On les a embarqués par erreur ! admet franchement un policier.

Enfin, Mme Maye la tenancière d'un restaurant dépose fermement :

— J'ai vu sur le trottoir un agent tirer une femme par les cheveux...

Ce n'était pas ce soir là !

Comme une autre manifestation se préparait le dimanche, les policiers revinrent en force au nombre de vingt-trois, et il y eut une distribution de coups de matraque plus ardente encore que la veille.

Aucun d'eux n'ayant été blessé, ils ne portèrent pas plainte.

Me Morier-Genoud défend le « couple innocent », Me Lob les autres accusés.

A moins d'une panne, il y aura aujourd'hui — réquisitoire et plaidoieries — de l'électricité dans l'air !

André MARCEL.

chronique suisse

Ouverture d'une enquête chez Oerlikon au sujet d'exportations de matériel de guerre

BERNE. — Entre l'été 1967 et l'automne 1968, la fabrique de machines-outils Oerlikon Buhrle et Co à Zurich a présenté à plusieurs reprises à l'Office fédéral compétent des demandes d'exportation de matériel de guerre (canons, munitions, fusils pour aviation).

Elles ont été accordées dans la mesure où il s'agissait d'exportations destinées à des pays n'étant pas en guerre. Des attestations écrites des pays destinataires certifiant que ce matériel de guerre ne serait pas exporté étaient jointes aux dites demandes.

D'après un communiqué du Département fédéral de justice et police, on apprit par la suite que dans ce cas, le matériel de guerre avait probablement été dirigé ou réexpédié dans un pays en guerre alors que dans d'autres cas, on apprend que les attestations des pays destinataires relatives à l'engagement pris de ne pas exporter ce matériel étaient falsifiées.

Le ministère public fédéral a par conséquent ouvert lundi une enquête de police judiciaire contre les personnes impliquées dans cette affaire. Elle permettra d'établir si et dans quelle mesure des représentants de la firme zurichoise ont contrevenu aux dispositions en vigueur, conclut le communiqué.

Un candidat socialiste montreusien au Conseil d'Etat

Réuni l'autre jour sous la présidence de M. Gut, le Parti socialiste montreusien a désigné par acclamations en qualité de candidat au Conseil d'Etat, M. Armand Veillon, ancien maître supérieur à Montreux, conseiller communal, député et inspecteur scolaire.

Ajoutons que M. Veillon a présidé la Société pédagogique romande.

Le 16e Salon des Arts ménagers a fermé ses portes à Genève

Le 16e Salon des Arts ménagers, qui vient de fermer ses portes à Genève, a accueilli environ 190 000 visiteurs. C'est la plus forte augmentation constatée au cours des dernières années. Le Salon 1967 avait en effet reçu la visite de 170 000 personnes.

Ce résultat est incontestablement dû aux nombreux visiteurs en provenance de Suisse romande et de France.

Le Salon du bricolage a été une réussite ; il est par conséquent prévu de l'étendre sensiblement l'année prochaine à l'occasion du 17e Salon qui aura lieu du 29 octobre au 9 novembre 1969.

les nouvelles sportives

HOCKEY SUR GLACE
Heureuse initiative du HC Sierre

Nouveau venu dans l'élite du hockey sur glace, le Hockey club de Sierre a pris l'heureuse initiative de convier tous les sportifs à une grande séance consacrée, avec diapositives à l'appui, aux règles de ce sport hivernal. Nul doute que nombreux seront les intéressés qui se rendront à cette réunion sous les auspices d'un excellent arbitre de ligue nationale.

Au HC Viège, Truffer et Furer ont repris l'entraînement

A la suite de la double défaite enregistrée contre Zurich et Sierre, les deux arrières Otto Truffer et Roland Furer ont repris hier soir l'entraînement sous la responsabilité du Tchécoslovaque Stemprok Celui-ci ne décidera d'ailleurs que peu avant la rencontre qui mettra aux prises demain soir mercredi Viège à Genève-Servette si ceux-ci sont aptes à tenir valablement leur poste.

Quant à Peter Anton Biner, son opération a parfaitement réussi et le talentueux avant-centre pourra regagner dans les prochains jours son domicile zermattois.

Ainsi, le club valaisan sera certainement à nouveau un adversaire à ne pas négliger dans les prochaines sorties.

BOXE
Deux jeunes Sédunois champions suisses ?

« Le Confédéré-quotidien » a relaté lundi les victoires obtenues à Colombier par deux jeunes du club sédunois de boxe, Quennoz et Jacquemet, qui se sont qualifiés pour la finale du championnat suisse juniors, qui aura lieu le 1er décembre prochain à Herzogenbuchsee.

Le poids mouche Quennoz s'est en effet qualifié d'office, son adversaire ne s'étant pas présenté. Ce qui fut particulièrement regrettable et priva les spectateurs neuchâtelois d'une rencontre qui, vu la force actuelle du Valaisan promettait beaucoup.

Quant au poids coq Jacquemet, il fut opposé à Buerki de Brugg. Sans complexe aucun, le jeune typographe sédunois fit étalage de ses grandes qualités au cours d'un combat qui vit son adversaire abandonner au deuxième round.

Ces deux qualifications rempliront d'aise les sportifs du canton, amateurs du noble art. D'autant plus que ces deux espoirs ont une réelle chance de porter prochainement le titre national.

coiffure Oly
spécialisé pour Dames
Service rapide
P 5002 S
Sans rendez-vous
Sion r. des Remparts 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

Le Confédéré
dernière illustrée
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

PKZ le vêtement de qualité chez
DUCRET-LATTION
Avenue de la Gare
MARTIGNY
P 2027 S

Le mauvais temps en Suisse et en Europe
Enorme éboulement sur la ligne du Gothard

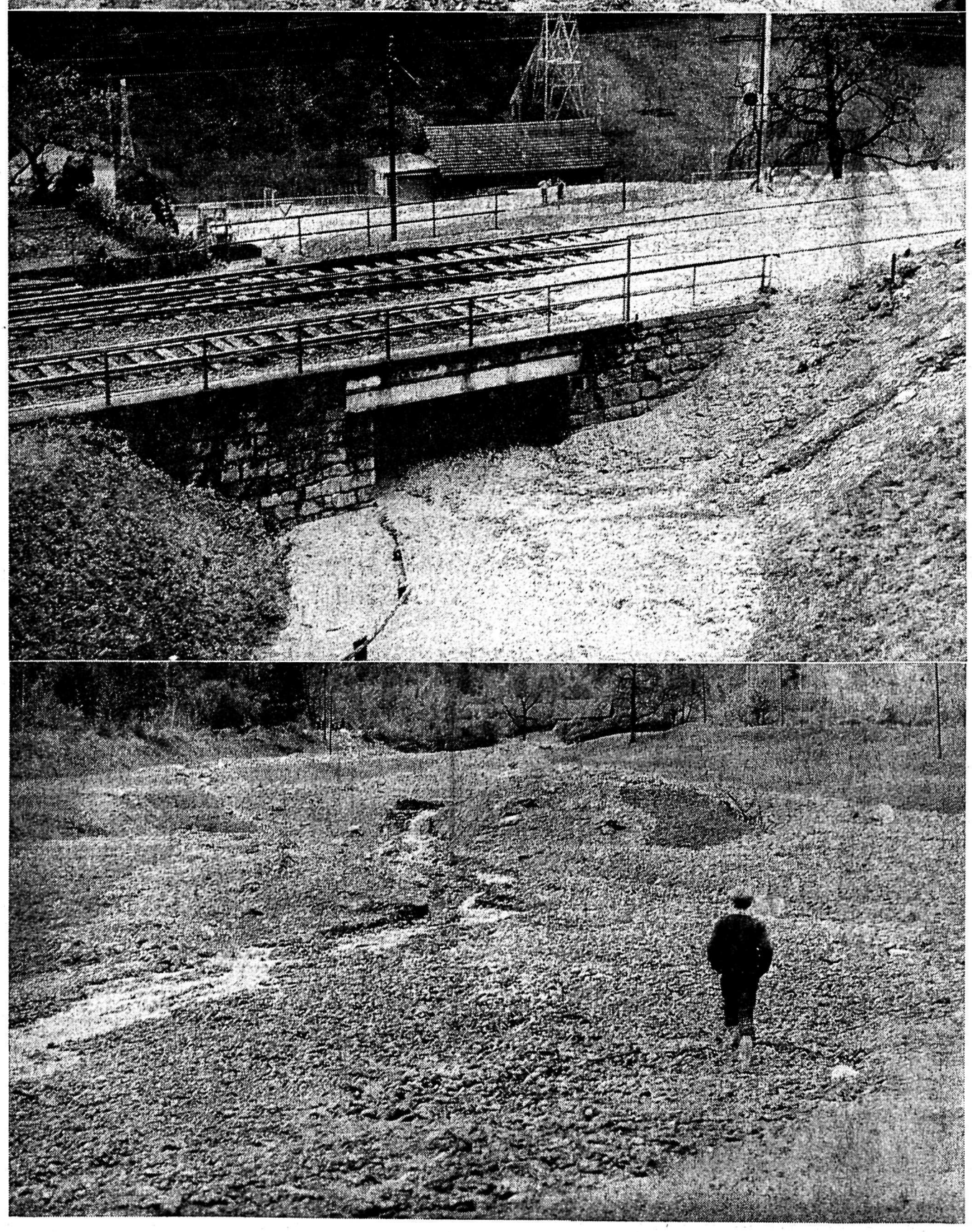

Le temps déchaîné a provoqué de graves dégâts dans toute la Suisse.

Près de Silenen-Amsteg s'est produit un énorme éboulement qui a recouvert aussi bien les voies de la ligne du Gothard que la route cantonale. Tout le dimanche, les travaux de déblaiement se sont poursuivis pour dégager les voies des CFF et la route du Gothard.

Nos photos montrent (en haut) les travaux de déblaiement sur la route du Gothard, ainsi que le passage sous-voie près de la gare de Silenen-Amsteg. Au milieu et en bas : vues des dégâts.

Les élections américaines se déroulent aujourd'hui

C'est aujourd'hui mardi que les citoyens américains désigneront sur trois candidats, celui qui sera le successeur de LB Johnson à la Maison-Blanche.

Voir notre commentaire en page internationale.

Heurts sanglants en Jordanie

Tentative de coup d'Etat contre le roi Hussein ?

Des fusillades ont éclaté aux premières heures de la matinée dans la capitale jordanienne et laissent supposer que les forces fidèles au roi Hussein se sont heurtées aux commandos palestiniens qui ont mis en cause l'autorité du souverain

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 61 des 2 et 3 novembre 68 :

234 gagnants avec 13 pts : Fr. 1 148,50
4 505 gagnants avec 12 pts : Fr. 59,65
34 318 gagnants avec 11 pts : Fr. 7,85

Le quatrième rang n'est pas payé car les gains ne dépassent pas la somme de deux francs.

Les incidents de l'Athénée au Tribunal de Lausanne

Le Tribunal de simple police de Lausanne a commencé lundi le procès intenté aux manifestants qui avaient protesté en novembre 66 contre la projection d'un film de propagande américaine sur la guerre au Vietnam.

A cette occasion et bien qu'ayant décliné son identité à l'entrée, le reporter A. Golay, d'ASL, avait été sérieusement matraqué par la police.

Voici un des policiers aux prises avec un manifestant.

Désastre dans toute l'Italie du Nord

Déjà plus de cent morts et de nombreux disparus

PARIS — Le mauvais temps s'étendait hier sur toute l'Europe avec son cortège de froid, de neige et de pluie, sauf dans une zone privilégiée où le soleil continuait à régner, en Bavière et aussi en Tchécoslovaquie.

En Italie, le dernier bilan des dramatiques inondations dans le Piémont est de plus de cent morts.

(voir en page internationale)

MÉTÉO

Le ciel restera en général couvert, mais les précipitations cesseront graduellement à partir de l'ouest dans le courant de la journée. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 700 à 1000 m. Quelques brèves éclaircies pourront se développer demain après-midi surtout dans le Valais central.

En plaine, la température oscillera entre 4 et 8 degrés. La bise sera faible à modérée sur le Plateau et le vent du nord-ouest modéré en montagne.

Evolution pour mercredi et jeudi : nébulosité changeante et pluies régionales. Augmentation graduelle de la température.